



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
La Réunion

Rapport
d'activité

20
22



*Votre santé
notre ambition*

SOMMAIRE

L'ANNÉE 2022 EN IMAGES	p.4
ÉDITO	p.6
QUI SOMMES-NOUS ?	p.7
➔ Présentation	p.8
➔ Organisation	p.10
➔ Organigramme	p.12
➔ Gouvernance	p.12
➔ L'ARS en interne	p.14
➔ Démocratie en santé	p.25
DOSSIER SPÉCIAL	
PLAN RÉGIONAL DE SANTÉ & CNR	p.28
L'ARS AU SERVICE DE LA POPULATION ET DES ACTEURS DE SANTÉ	p.36
➔ Prévention et parcours de santé	p.37
➔ Démarches territoriales de santé	p.51
➔ Qualité et sécurité des soins	p.58
➔ Formation des professionnels de santé	p.64
➔ Santé-Environnement	p.68
➔ Veille et sécurité sanitaire	p.81
➔ Gestion des situations exceptionnelles	p.84
➔ Observation de l'état de santé de la population	p.97
➔ Systèmes d'information en santé	p.101
➔ Cybersécurité et protection des données	p.112
➔ Réclamations et inspections	p.114

L'ANNÉE 2022 EN IMAGES



JANVIER

Covid-19 : Réorganisation du contact-tracing, nouvelles conditions d'isolement et de dépistage à La Réunion (21 janvier)



FÉVRIER

Signature du Contrat Territorial de Santé Mentale (18 février)



MARS

Covid-19 : le vaccin Novavax disponible à La Réunion (18 mars)



AVRIL

Mon Espace Santé : mise à disposition du nouveau carnet de santé numérique (1^{er} avril)



Gérard COTELLON, nouveau directeur général de l'ARS La Réunion (11 avril)



MAI

Le Vaccinobus reprend la route, 1^{er} arrêt au Port le 17 mai



JUIN

Culture-Santé : Exposition à l'ARS sur le parcours de patientes atteintes d'un cancer du sein (24 juin)



Conférence Régionale Santé Autonomie (CRSA) : session plénière (21 juin)



JUILLET

L'Actu santé : diffusion de la newsletter externe aux partenaires de l'ARS



L'ARS La Réunion sur Twitter



AOÛT

Projet Régional de Santé La Réunion 2023-2033 : Lancement des travaux préparatoires (24 août)



SEPTEMBRE

École inclusive : inauguration de l'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) au collège Émile Hugot (8 septembre)



Sport Santé à La Réunion : lancement du site SSBE.RE (30 septembre)



Visite d'Agnès FIRMIN LE BODO, ministre chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé (23 et 24 septembre)



OCTOBRE

Dr Mohammed ELAROUTI, nouveau directeur de l'Animation Territoriale et des Parcours de Santé (DATPS) à l'ARS La Réunion (17 octobre)



Signature de la convention cadre du Contrat Local de Santé du Port (26 octobre)



Runéo, première entreprise privée de La Réunion à signer la charte "Entreprises actives du Programme National Nutrition Santé (PNNS)" avec l'ARS (25 octobre)



NOVEMBRE

Conseil National de la Refondation en Santé (CNR Santé) : atelier de concertation en présence de François BRAUN, ministre de la santé et de la prévention



E-NOV : le mois du numérique en santé à La Réunion



Visite de François BRAUN, ministre de la santé et de la prévention à La Réunion (28 et 29 novembre)



DÉCEMBRE

Visite de Geneviève DARRIEUSECQ, ministre déléguée chargée des personnes handicapées à La Réunion (15 et 16 décembre)

ÉDITO



Gérard Cotellon
Directeur Général - ARS La Réunion

L'année 2022 marque l'entrée dans l'ère post-pandémie Covid-19 tant espérée par les citoyens et les professionnels de santé.

La période Covid a mis en lumière l'extraordinaire mobilisation des acteurs de santé et leur capacité à faire équipe pour rendre plus performant le système de santé sur notre territoire. Cette même dynamique s'est de nouveau exprimée tout au long de 2022 dans le cadre des travaux initiés pour l'élaboration du Projet Régional de Santé (PRS) 3 et a aussi conduit au succès des réunions du Conseil National de la Refondation (CNR) en santé.

Au-delà, nous avons poursuivi, dans le cadre d'un travail mené en collaboration étroite avec le Conseil Départemental, la mise en œuvre du plan de rattrapage « personnes âgées ». Nous avons aussi lancé la réflexion pour un plan d'accélération et d'innovation de l'offre pour les personnes vivant avec un handicap. Plus globalement, 2022 a été pour le secteur médico-social, l'année de négociation des nouveaux contrats pluriannuels, des objectifs et de moyens (CPOM).

Sur le plan de la santé mentale, le contrat territorial de santé mentale a continué d'être déployé avec le renforcement des acteurs de la psychiatrie, dans les établissements de santé publics et privés, à hauteur de 34 millions d'euros.

Nous avons aussi poursuivi un travail de proximité avec les élus du territoire notamment avec les maires des communes qui n'avaient pas encore signé de contrat local de santé (CLS). La dynamique est relancée, les 24 communes de La Réunion auront un CLS en cours d'exécution à la fin du 1^{er} trimestre 2024.

Ce rapport d'activité 2022 me donne l'occasion de saluer et de remercier l'ensemble des collaborateurs de l'ARS La Réunion : votre investissement est à la hauteur des enjeux !

Ce rapport fait la synthèse des travaux menés avec l'ensemble des partenaires institutionnels. Je vous en souhaite une bonne lecture.

QUI SOMMES-NOUS ?

- ➔ Présentation
- ➔ Organisation
- ➔ Organigramme
- ➔ Gouvernance
- ➔ L'ARS en interne
- ➔ Démocratie en santé



Présentation

Créée le 1er janvier 2020, l'Agence Régionale de Santé La Réunion est chargée du pilotage et de la mise en œuvre de la politique de santé sur le territoire. Sous tutelle des ministères de la santé et de la prévention, des personnes âgées et handicapées, cet établissement public possède une autonomie administrative et financière.

MISSIONS

Pour protéger la santé des populations, l'ARS La Réunion pilote et met en œuvre :

- ▶ Des dispositifs de veille et de sécurité sanitaire ainsi que d'observation en santé.
- ▶ Des actions de prévention et de promotion de la santé.
- ▶ Des plans de gestion des crises sanitaires (en lien avec la Préfecture).

Pour améliorer le système de soin et les prises en charge, l'ARS La Réunion veille à :

- ▶ La régulation de l'offre de santé dans les secteurs ambulatoires, médico-sociaux et hospitaliers.
- ▶ Une meilleure répartition de l'offre pour faciliter l'accès aux soins et aux services.
- ▶ L'optimisation des ressources de santé.

DOMAINES D'INTERVENTION

Le champ d'intervention de l'ARS La Réunion est large.

Il regroupe :



**GÉRARD COTELLON,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'ARS LA RÉUNION**

Nommé en Conseil des ministres le 6 avril 2022, Gérard Cotellon a pris ses fonctions le lundi 11 avril 2022.

Précédemment directeur général du CHU de Guadeloupe, il succède à Martine Ladoucette qui a fait valoir ses droits à la retraite.



Organisation

Gérard Cotellon, directeur général de l'ARS La Réunion, prend les décisions relevant des missions de l'Agence, de son organisation et de son fonctionnement. Il rend compte de la mise en œuvre régionale de la politique de santé au conseil d'administration de l'Agence. Il dispose des avis de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA).

DIRECTION GÉNÉRALE

→ Missions

Définir et conduire la stratégie de santé pour La Réunion, mais aussi assurer le management général de l'ARS.

→ Composition

Sous l'autorité du directeur général, assisté du directeur général adjoint, elle regroupe :

- ▶ le service de pilotage des politiques régionales de santé et de formation.
- ▶ la conseillère technique et pédagogique en soins.
- ▶ le service des affaires financières, du contrôle et de la performance internes.
- ▶ la mission Inspection/Contrôle.
- ▶ la conseillère juridique.
- ▶ le service Communication.
- ▶ la conseillère Qualité de Vie au Travail / Egalité femmes-hommes.
- ▶ le responsable de la sécurité des systèmes d'information et délégué à la protection des données.

DIRECTION DES ÉTUDES ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION

→ Missions

- ▶ Conduire l'observation en santé (à l'appui de la définition et de l'évaluation des politiques de santé).
- ▶ Soutenir le développement des systèmes d'information et du numérique en santé.
- ▶ Assurer le déploiement et la maintenance des infrastructures informatiques de l'ARS.

DIRECTION DE L'ANIMATION TERRITORIALE ET DES PARCOURS DE SANTÉ

→ Missions

Susciter et accompagner le déploiement des projets et organisations de santé sur le territoire conformément au Projet Régional de Santé en favorisant :

- ▶ la prévention et la promotion de la santé.
- ▶ l'organisation des parcours de santé.
- ▶ l'accès aux soins et l'inclusion sociale des personnes vulnérables.
- ▶ l'exercice de la démocratie sanitaire.

DIRECTION DE LA RÉGULATION ET DE LA GESTION DE L'OFFRE DE SANTÉ

→ Missions

- ▶ Mettre en œuvre l'ensemble des procédures d'autorisation, de contractualisation et de financement des opérateurs de santé dans le champ hospitalier, médico-social, ambulatoire, et de la prévention.
- ▶ Assurer le contrôle administratif et budgétaire des opérateurs relevant de la compétence de l'ARS.

DIRECTION DE LA VEILLE ET DE LA SÉCURITÉ SANITAIRES, SANTÉ ET MILIEUX DE VIE

→ Missions

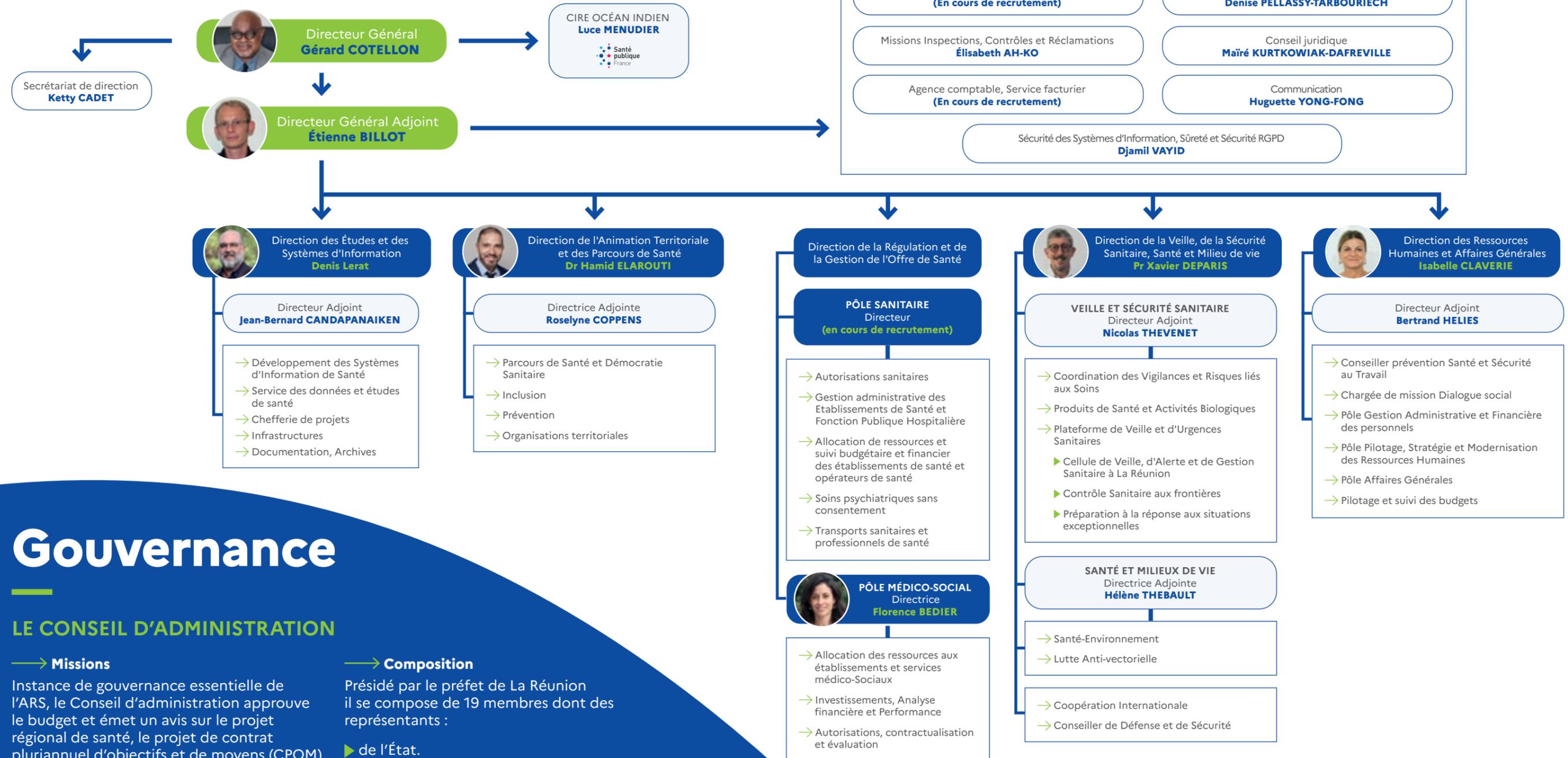
- ▶ Organiser la veille sanitaire avec l'appui des acteurs de santé pour détecter les événements sanitaires présentant un risque réel ou potentiel pour la santé humaine.
- ▶ Coordonner les réponses aux situations d'alerte en s'appuyant sur la plateforme de veille et d'urgences sanitaires.
- ▶ Assurer le contrôle des produits de santé et de l'activité de biologie médicale.
- ▶ Mettre en œuvre les compétences de l'ARS en matière de santé environnementale et de lutte anti-vectorielle.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES

→ Missions

- ▶ Assurer le recrutement, la gestion, et le développement des compétences des personnels de l'ARS.
- ▶ Appuyer la direction générale dans l'animation du dialogue social.
- ▶ Garantir la disposition des moyens logistiques de fonctionnement de l'ARS, la passation et l'exécution des marchés.

Organigramme



QUI SOMMES-NOUS ?

Gouvernance

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

→ Missions

Instance de gouvernance essentielle de l'ARS, le Conseil d'administration approuve le budget et émet un avis sur le projet régional de santé, le projet de contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ainsi que sur les résultats des actions menées par l'Agence.

→ Composition

Présidé par le préfet de La Réunion il se compose de 19 membres dont des représentants :

- ▶ de l'État.
- ▶ de l'Assurance Maladie.
- ▶ des collectivités territoriales.
- ▶ des associations d'usagers.
- ▶ des personnalités qualifiées.

LA COMMISSION RÉGIONALE DE COORDINATION ARS/ASSURANCE MALADIE

→ Missions

Cette commission s'assure de la cohérence de l'action locale de l'ARS et de l'Assurance maladie (CGSS, DRSM) au regard des orientations nationales de santé.

L'ARS en interne

RESSOURCES HUMAINES

L'ARS La Réunion, à l'instar des autres opérateurs publics, doit être attentive à maintenir son attractivité pour recruter et fidéliser les personnels disposant des compétences nécessaires à ses missions.

Elle a engagé, dès 2019, le développement de sa marque employeur. Cette dernière vise notamment à assurer une meilleure visibilité de ses activités et de son engagement au service du personnel.

→ Vers un recrutement digitalisé

La Direction des Ressources Humaines et des Affaires Générales a développé ou mis en place plusieurs solutions numériques comme :

- ▶ Un outil de suivi des candidatures en ligne, améliorant ses délais de gestion et facilitant le contact avec chaque candidat.
- ▶ Une stratégie de recrutement utilisant notamment des outils de la plateforme LinkedIn.



→ Accueil et vie du personnel

La fin de la crise sanitaire en 2022 a permis à l'ARS de mener les actions suivantes :

- ▶ Reprise de l'accueil des nouveaux arrivants à l'agence.
- ▶ Accès favorisé des personnels à des actions de formation modernes et innovantes.
- ▶ Participation des agents à des événements organisés autour des problématiques de santé (participation d'un groupe à la course Run Odyssea avec le concours de l'ARS La Réunion).

→ Perspectives

Ces stratégies RH rejoignent celles développées actuellement par l'ensemble des acteurs publics afin de contrer les difficultés de recrutement. Elles continueront d'être développées dans les prochaines années, que ce soit au niveau de :

- ▶ L'attractivité employeur.
- ▶ La valorisation des actions.
- ▶ Le développement de projets visant à l'amélioration globale de la santé des personnels avec le concours du conseiller de prévention de l'ARS par exemple.



UNE PAGE LINKEDIN TRÈS VISITÉE

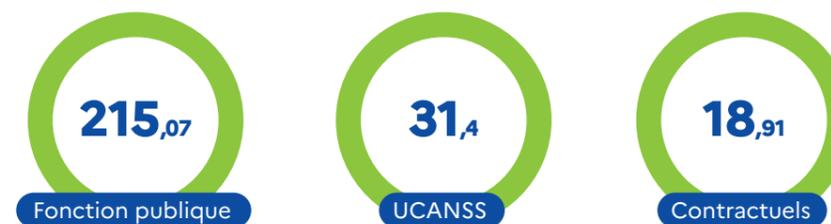
La nouvelle stratégie digitale de l'ARS mise en place en juillet 2022 a permis de développer la page LinkedIn :

- ▶ L'ARS La Réunion se retrouve dans le **top 20** des pages de La Réunion.
- ▶ plus de **7 000** abonnés (soit environ **5%** des pages personnelles localisées à La Réunion).

EFFECTIFS

→ Répartition des ETPT* de l'ARS La Réunion en 2022

*L'Équivalent Temps Plein annuel Travaillé



BUDGET

→ Répartition du budget principal (dépenses réalisées 2022)



SANTÉ ET SÉCURITÉ

BILAN 2022

La direction des ressources humaines et des affaires générales travaille quotidiennement pour garantir la santé et la sécurité des agents de l'ARS. En 2022 :

Des réunions trimestrielles avec les médecins du travail, l'assistante sociale du personnel et le conseiller de prévention permettent de travailler sur les situations individuelles et collectives préoccupantes. L'ARS La Réunion a également :

- ▶ Mis en place des **actions de prévention** des risques professionnels.
- ▶ Mené des **études de postes**.
- ▶ Renouvelé la **campagne de vaccination contre le virus de la grippe saisonnière**.

RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU DE PRÉVENTION

122
agents

ont bénéficié

d'une visite médicale

soit à leur arrivée, de façon périodique,
soit à leur demande.

134
visites

ont été effectuées

par les services de la médecine du travail

Le réseau de prévention a été renouvelé avec la nomination de **trois nouveaux assistants** de prévention se partageant les **7 sites** de l'agence.

Le conseiller de prévention a animé des ateliers sur la santé et la sécurité des agents lors de séminaires de direction. Il a présenté de nouveaux modes d'accompagnement individuels et collectifs comme le **codéveloppement** et le **coaching professionnel**.

DIALOGUE SOCIAL

L'année 2022 aura permis de poser le cadre d'un dialogue social rénové avec un programme de négociation portant sur trois thématiques :

- ▶ Les promotions.
- ▶ La formation professionnelle.
- ▶ La révision du protocole portant sur l'aménagement du temps de travail concernant deux points :
 - ▷ le forfait cadre.
 - ▷ l'organisation du temps de travail de certains services soumis à des contraintes horaires.



AFFAIRES GÉNÉRALES



TRAVAUX DE FAÇADES

Travaux de ravalement des façades du site Brassens.



ESPACE ROOFTOP

Aménagement d'un espace convivial pour les agents au 4^{ème} étage, inauguré le 12 mai 2022.



SÉCURISATION DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES

Finalisation des travaux de sécurisation du réseau d'eaux pluviales.

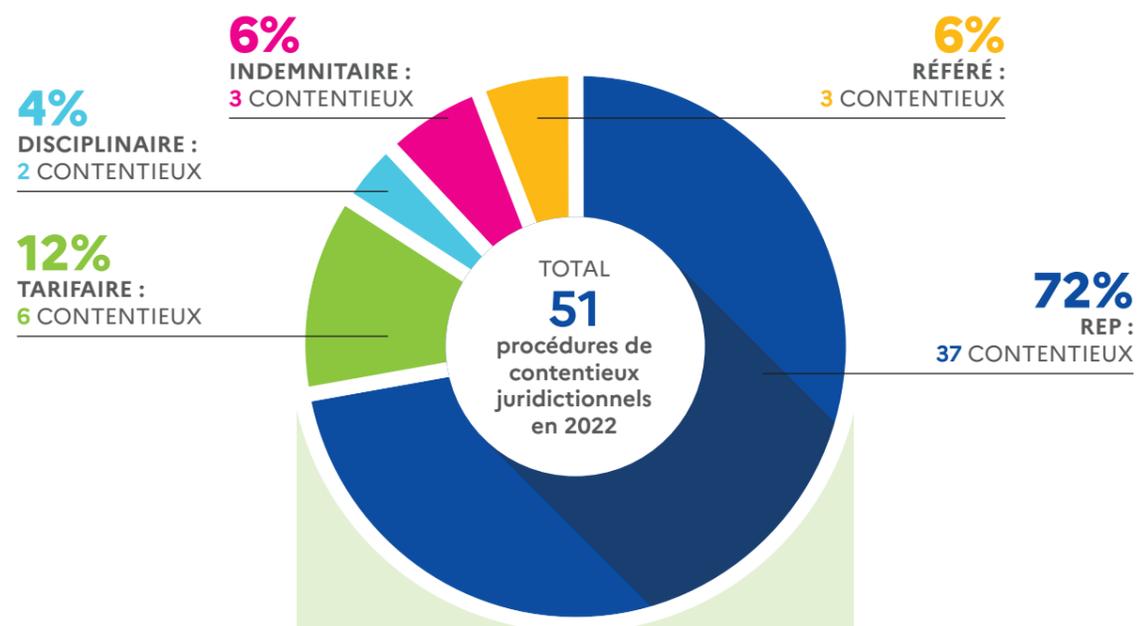


SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

- ▶ Travaux d'isolation permettant la réduction de 10% de la consommation électrique.
- ▶ Travaux de temporisation et d'automatisation de l'éclairage des sanitaires.

LE CONTENTIEUX JURIDICTIONNEL

RÉPARTITION DU CONTENTIEUX JURIDICTIONNEL PAR PROCÉDURE



RÉPARTITION DU CONTENTIEUX JURIDICTIONNEL PAR THÉMATIQUE

AUTORISATION : 16
OFFICINE & PRODUITS DE SANTÉ : 11
PROFESSIONNELS DE SANTÉ : 11
RESSOURCES HUMAINES ÉTABLISSEMENT : 4
ÉTABLISSEMENT & GROUPEMENT : 4
RESSOURCES HUMAINES ARS : 3
ACTIVITÉ DE SOIN/ORGANISATION DES PRISES EN CHARGE : 1
CADA : 1

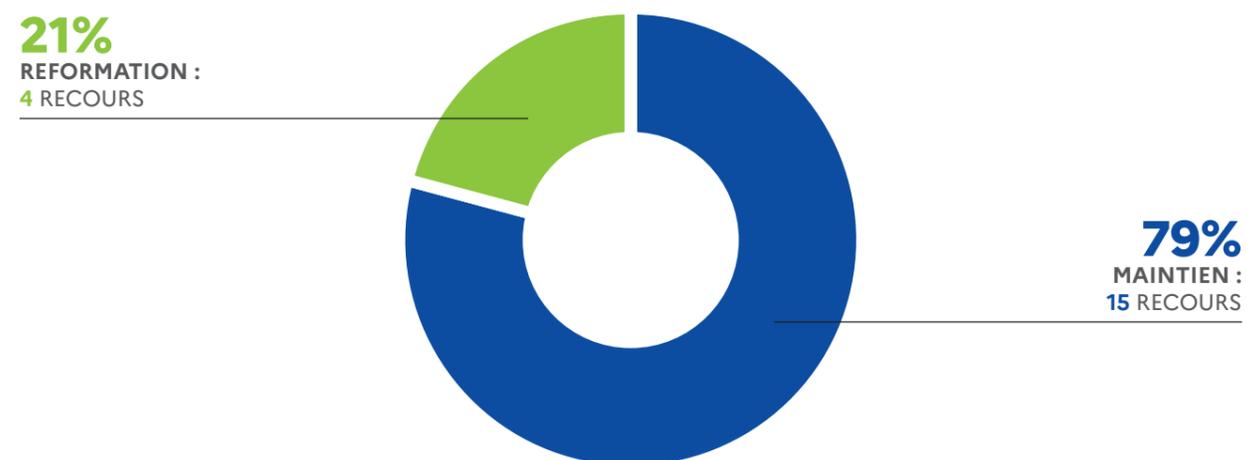


LES RECOURS ADMINISTRATIFS NON JURIDICTIONNELS

RÉPARTITION PAR THÉMATIQUE

AUTORISATION : 3	ÉTABLISSEMENT & GROUPEMENT : 1
OFFICINE & PRODUITS DE SANTÉ : 3	RESSOURCES HUMAINES ARS : 7
PROFESSIONNELS DE SANTÉ : 3	ACTIVITÉ DE SOIN/ORGANISATION DES PRISES EN CHARGE : 1
RESSOURCES HUMAINES ÉTABLISSEMENT : 1	
TOTAL : 19	

RÉPARTITION SELON LEUR ISSUE



FOCUS SUR QUELQUES THÉMATIQUES DES AVIS JURIDIQUES

DÉONTOLOGIE : CONFLITS D'INTÉRÊTS	
Nombre de situations individuelles traitées (formation, conjoint, activités accessoires, départ vers le secteur privé)	7
LAÏCITÉ : SAISINES JURIDIQUES	
Saisines situation individuelle	2
Éclairages internes (note de service + journée du 9 décembre)	2
ACCÈS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	
Nombre de demandes recensées	10

QUI SOMMES-NOUS ?



BUDGET 2022

Le budget 2022 de l'ARS La Réunion est composé :

- **D'un budget principal** retraçant les charges de fonctionnement de l'ARS (personnels, fonctionnement courant, investissements).
- **D'un budget annexe** essentiellement constitué du **Fonds d'Intervention Régional (FIR)**. Ce dernier supporte :
 - ▶ **Les charges de fonctionnement** (hors personnels) directement rattachables à **des actions de santé publique** (lutte anti-vectorielle, fonctionnement de la promotion de la santé).
 - ▶ **Le soutien des opérateurs de santé** pour la prévention, la coordination des parcours, l'aide aux activités de soin, la permanence des soins.

Outre le FIR, le budget annexe retrace également la programmation et exécution des **Plans d'Aide à l'Investissement**, alimentés par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) pour le développement et la mise à niveau des équipements médico-sociaux en faveur des personnes âgées et personnes en situation de handicap.

CONTEXTE DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

L'année 2022 a été marquée par la poursuite de la gestion de la crise sanitaire Covid, avec notamment le maintien des opérations de vaccination sur le 1er semestre et la continuité du contact tracing sur toute l'année. Cette gestion de crise a eu des conséquences sur l'exécution budgétaire.

- ▶ **Budget initial** voté au conseil d'administration du 14/12/2021.
- ▶ **Premier budget rectificatif** adopté par le conseil du 18/03/2022.
- ▶ **Deuxième budget rectificatif** adopté par le conseil du 30/11/2022.
- ▶ **Compte financier** voté par le conseil du 30/03/2023.

RÉPARTITION DU BUDGET 2022

→ Répartition du budget principal

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE)	CRÉDITS DE PAIEMENT (CP)
Budget Principal	24 891 225	24 984 697
Personnel	22 434 502	22 434 502
Fonctionnement	1 844 737	1 881 065
Investissement	611 986	669 130

→ Répartition du budget annexe

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE)	CRÉDITS DE PAIEMENT (CP)
Budget Annexe	119 066 751	119 129 510
Fonctionnement	3 446 342	3 580 788
Intervention	115 620 409	115 548 722
dont PAI	733 705	698 479

LE FONDS D'INTERVENTION RÉGIONAL (FIR)

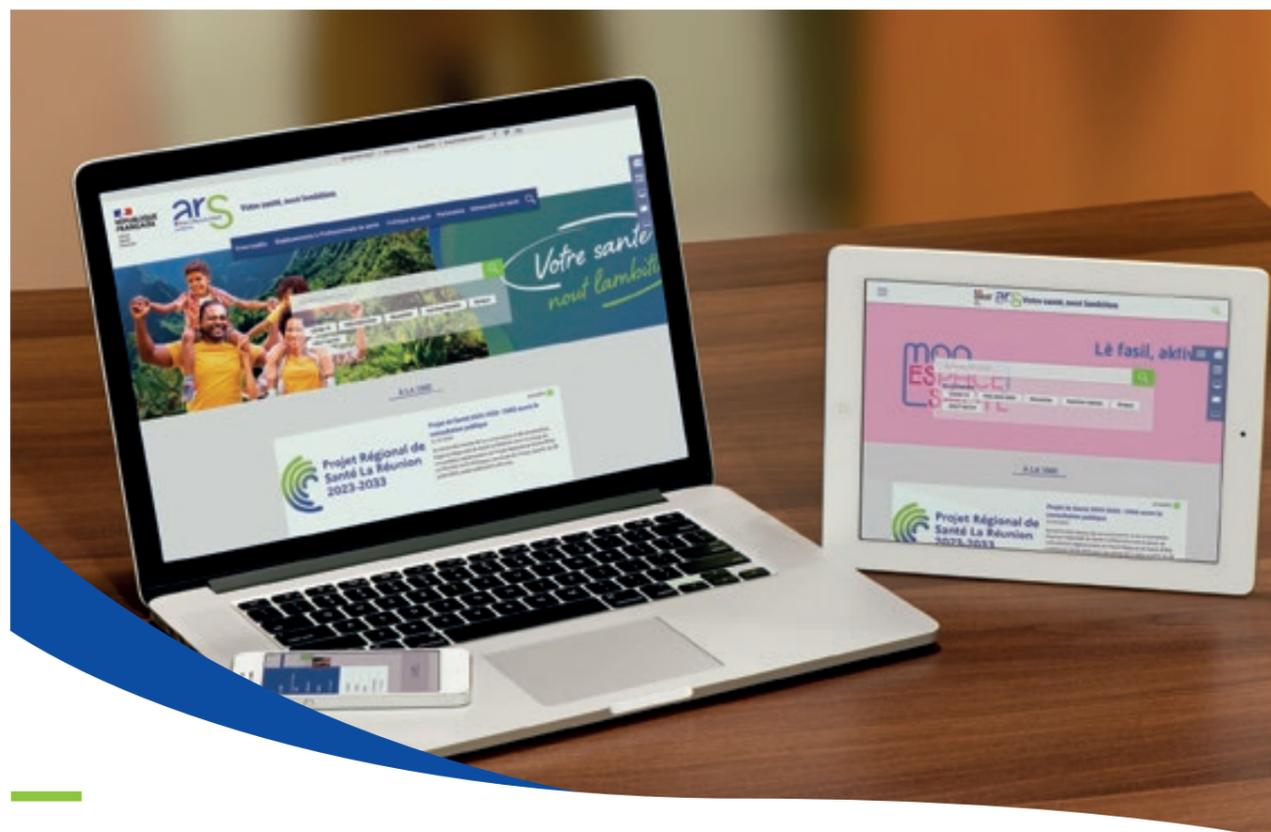
Il constitue la dotation mise à la disposition de l'ARS pour le déploiement de la politique de santé en région. Il est utilisé en complément des enveloppes régionales de tarification des établissements de santé, établissements et services sociaux et médico-sociaux et de la tarification nationale des prestations de santé. Il intervient dans le cadre des missions suivantes :

- ▶ **Mission 1** : Promotion de la santé, prévention des maladies et traumatismes, handicap et perte d'autonomie.
- ▶ **Mission 2** : Organisation et promotion de parcours de santé – Qualité et sécurité de l'offre de soin.
- ▶ **Mission 3** : Permanence des soins - Répartition des professionnels/ structures de santé.
- ▶ **Mission 4** : Efficience des structures sanitaires - Amélioration des conditions de travail de leurs personnels.
- ▶ **Mission 5** : Développement de la démocratie sanitaire.

FIN D'IMPUTATION SUR LE BUDGET ANNEXE

2022 constitue la dernière année d'imputation des dépenses de fonctionnement courant des services de lutte anti-vectorielle et santé environnement, hors personnels, sur le budget annexe. À compter de 2023, ces dépenses sont imputées sur le budget principal. Il ne restera sur le budget annexe que les dépenses exceptionnelles liées à la gestion de situations sanitaires exceptionnelles (épidémies).





COMMUNICATION

Le service communication met en œuvre la politique de communication interne et externe de l'ARS La Réunion.

DE NOUVEAUX OUTILS EN 2022

→ Communication interne

Destinée à tous les personnels, la communication interne vise à favoriser la cohésion et à développer une culture commune.

En juin 2022, l'ARS La Réunion a lancé une enquête à la demande du directeur général pour connaître les attentes du personnel et améliorer la communication interne. Cette enquête a permis de mettre en place une nouvelle stratégie de communication interne à partir de septembre 2022. Elle s'appuie sur une optimisation des outils existants et la création de nouveaux plus adaptés aux attentes du personnel :



« Cette semaine à l'Agence »

Mail hebdomadaire reprenant toute l'actualité de la semaine



« Koilafé ? »

Mail d'information trimestriel reprenant des informations liées à la vie de l'ARS

→ Communication externe

L'ARS définit la politique de santé pour la population, la communication externe est donc un volet essentiel. Elle est destinée au grand public, professionnels de santé et partenaires sur différents canaux : presse, internet, réseaux sociaux...



L'ARS sur le réseau social Twitter

Pour accentuer sa présence numérique, l'ARS La Réunion a fait son apparition, en juillet 2022, sur Twitter : @ARS_LaReunion

292
tweets
au 31/12/2022

+ de 850 000
personnes touchées
au 31/12/2022

1 010
abonnés
au 31/12/2022

Retrouvez également l'ARS La Réunion sur Facebook et LinkedIn.  



« L'actu Santé » : la lettre d'information

Le premier numéro de la lettre d'information de l'ARS La Réunion « L'actu Santé » a été diffusé en juillet 2022. Cette lettre électronique trimestrielle est adressée à plus de 900 contacts : acteurs œuvrant dans le champ de la santé, professionnels, responsables d'établissements ou associations, élus, directeurs ou agents des services de l'Etat et toutes personnes intéressées par la santé.

BILAN DES ACTIONS 2022

Actions de communication

- ▶ Couverture vaccinale à La Réunion : lancement d'une enquête du 5 avril au 21 mai en lien avec Santé publique France et la Croix Rouge.
- ▶ Mieux manger, mieux bouger, repérer la maladie : 3 réflexes simples pour la prévention du diabète.
- ▶ Journée mondiale du diabète le 14 novembre 2022.
- ▶ Journée sans tabac.
- ▶ Projet Régional de Santé.
- ▶ Publication Enquêtes ES Handicap 2018 à La Réunion.
- ▶ Journée internationale de prévention des troubles du spectre de l'alcoolisation foetale le 9 septembre.

Événementiels

- ▶ E-NOV, en lien avec GCS Tesis et l'Assurance Maladie.
- ▶ Conseil national de la refondation en santé avec tenue de 4 ateliers thématiques territoriaux.

Une partie de l'année 2022 a été marquée par la communication de crise relative à la Covid-19 et la dengue. L'ARS a également réalisé pendant l'année diverses actions et campagnes de communication sur de nombreuses thématiques.

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **157** communiqués de presse diffusés.
- ▶ **18** conférences de presse organisées.
- ▶ **145** réponses apportées aux médias.
- ▶ **2** lettres d'information électroniques adressées aux partenaires.
- ▶ **13** émissions VITAL avec la participation de l'ARS et des acteurs de santé.
- ▶ **751 949** visites sur le site internet.

Campagnes de communication



Campagne annuelle de **vaccination anti-grippale** : une priorité pour les personnes à risque.



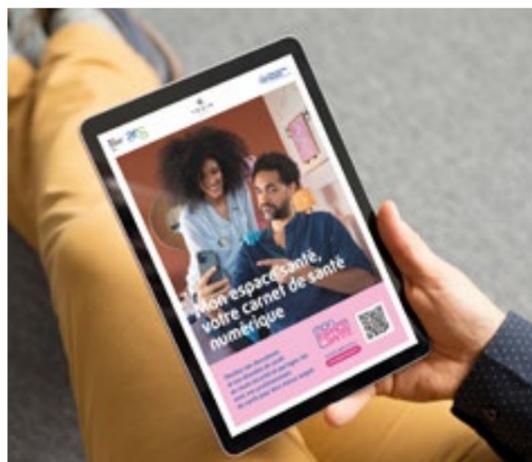
7^e édition du **Mois sans tabac à La Réunion** "La meilleure façon d'arrêter de fumer, c'est de s'inscrire à Mois sans tabac."



"Avant de vous rendre aux urgences, ayez le bon réflexe : **appelez le 15 !**"



" **L'identitovigilance** Pour être bien soigné, je dois être bien identifié."



" **Mon espace santé**, votre nouveau carnet de santé numérique" en lien avec l'Assurance Maladie et le GCS Tesis.



Campagne " **Contre la dengue**, éliminons l'eau stagnante, continuons à nous protéger et ROUV BARO !"

Démocratie en santé

L'ARS La Réunion fonde son action sur la démocratie en santé pour mener la politique de santé concertée. Cette gouvernance s'appuie sur des instances qui favorisent la participation accrue des citoyens, usagers et acteurs de la santé, élus, services publics et institutions partenaires.

La démocratie en santé est **une exigence fondamentale d'associations des usagers, acteurs de santé, et des élus à la préparation des décisions en matière de santé publique.**



CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE DE LA RÉUNION (CRSA)

PRÉSENTATION

Lieu d'expression et de proposition ouvert aux acteurs de la santé, aux élus et aux représentants des usagers, la CRSA est l'espace privilégié de la démocratie en santé. Elle participe à la co-construction de la politique de santé sur le territoire. Placée aux côtés de l'ARS La Réunion, cette instance est composée de **92 membres titulaires**, répartis au sein de 7 collèges.

Renouvelée le 6 décembre 2021 pour une période de 5 ans, la CRSA s'est réunie deux fois en séance plénière au cours de l'année 2022 et à de nombreuses reprises au travers de ses commissions spécialisées..

Présidente de la CRSA de La Réunion : Docteur Laëticia LEBRETON, conseillère régionale en charge de la santé, élue en décembre 2021.

Représentante de la CRSA auprès de la Conférence Nationale de Santé (CNS) : Professeur Bérénice DORAY, élue en février 2022.



1^{ÈRE} RÉUNION PLÉNIÈRE DE LA CRSA EN 2022

Renouvelée en décembre 2021, la CRSA s'est réunie, dans sa nouvelle composition, le 21 juin 2022 en présence de Gérard Cotellon, directeur général de l'ARS.

Cette rencontre portait sur le calendrier et la démarche d'élaboration du **Projet Régional de Santé**.

Elle a aussi permis de recueillir l'avis sur le **zonage des médecins** et d'informer les membres des orientations du **Fonds d'Intervention Régional** pour l'année 2022.

PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

FONDS D'INTERVENTION RÉGIONAL

ZONAGE DES MÉDECINS

MISSIONS

La CRSA constitue un espace d'échanges et d'avis sur des sujets essentiels visant à améliorer la qualité des soins, l'efficacité et l'efficience du système de santé. Elle s'est investie dans de nombreux sujets d'actualité, que ce soit pour partager des informations au titre de la transparence ou à visée de décision par la formulation d'avis prévus réglementairement :

- ▶ Présentation des missions, des modalités de gestion et des orientations 2022 du Fonds d'Intervention Régional (FIR).
- ▶ Révision du zonage des médecins libéraux.
- ▶ Projet régional de santé (diagnostic, définition des orientations stratégiques et opérationnelles).
- ▶ Implication des représentants des usagers dans les programmes de santé.
- ▶ Travaux du Conseil national de la refondation (CNR).
- ▶ Sujets d'actualité : certificats de décès, formations des usagers, permanence des soins, etc.

CINQ COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

PRÉSENTATION

Commission spécialisée de prévention

Présidente : Mme Nadia RAMIN
Vice-présidente : Mme Sylvie VITRY CLAIN

Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux

Président : M. Bertrand BAREIGTS
Vice-présidente : Mme Nadia RAMIN

Commission spécialisée en santé mentale

Président : M. Laurent BIEN
Vice-président : Dr Gérard d'ABBADIE

Commission spécialisée de l'organisation des soins

Présidente : Dr Laëticia LEBRETON
Vice-président : Pr Peter VON THEOBALD

Commission spécialisée des droits des usagers du système de santé

Présidente : Mme Brigitte CHANE-HIME
Vice-président : Dr Gérard d'ABBADIE

L'année 2022 a permis l'installation des 5 commissions spécialisées de la CRSA :

Les séances des commissions spécialisées représentent plus de 20 rencontres annuelles.

MISSIONS

Ces commissions participent à la définition et la mise en œuvre de la politique de santé sur le territoire en :

- ▶ **Portant une parole collective.**
- ▶ **Rendant des avis** sur les politiques régionales de santé (PRS, projets d'arrêtés de zonages, orientations annuelles du FIR, demandes d'autorisations pour les activités de soins et d'équipements en matériels lourds, plan régional santé environnement, etc).
- ▶ **Élaborant des documents** comme le rapport annuel sur l'exercice des droits des usagers.
- ▶ **Partageant et diffusant l'information** en matière de santé.

RENOUVELLEMENT DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS EN 2022

Un appel à candidatures pour le renouvellement des représentants des usagers (mandat de janvier 2023 à janvier 2026) au sein des commissions des usagers des établissements de santé a été lancé fin septembre 2022, en lien avec France Assos Santé.

Cet appel à candidatures a permis le renouvellement de près de 87% des représentants des usagers (97 désignés sur 112 places au total) dans les 28 établissements de santé de La Réunion, avec 22 associations agréées représentées.

97

représentants
désignés

10 ans pour améliorer la santé des Réunionnais

Comment améliorer la santé des Réunionnais et lutter contre les inégalités dans ce domaine ?

Pour répondre à cette question, l'ARS La Réunion a lancé en juin 2022 l'écriture du futur Projet Régional de Santé (PRS). Ce projet d'envergure doit définir pour les 10 prochaines années les orientations et actions prioritaires à prendre en matière de santé.

Pourquoi un nouveau Projet Régional de Santé (PRS) pour La Réunion ?

Ce Projet Régional de Santé 2023-2033 fera suite au Projet de Santé Océan Indien (2018-2028), adopté en juin 2018. Ce dernier est toujours en vigueur, mais doit être intégralement redéfini. En effet, certaines de ses composantes sont arrivées à échéance.

Il est également indispensable d'actualiser la programmation de l'offre hospitalière. Enfin, ce document stratégique régional doit tenir compte de la distinction, depuis 2020, des deux ARS compétentes pour La Réunion et Mayotte.

PRS : qu'est-ce que c'est ?

Le Projet Régional de Santé (PRS) définit les orientations régionales de la politique de santé, conformément à la stratégie nationale de santé et à son volet ultramarin. Ce document stratégique et de programmation constitue le cadre d'action de l'ARS et guide les opérateurs de santé mais également l'ensemble des partenaires et des pouvoirs publics.

Pour le directeur général de l'ARS La Réunion Gérard Cotellon, ce nouveau PRS doit :

“porter une **vision globale de la santé**, attentive aux conditions de vie qui déterminent notre santé au quotidien et permettant aux Réunionnaises et aux Réunionnais de disposer des **ressources nécessaires** en matière de prévention et de soins **tout au long de la vie**”

En 2022, de nombreux chantiers ont été lancés dans le cadre de ce PRS.

Le document sera définitivement adopté en fin d'année 2023.

Quel bilan pour le PRS 2018-2028 ?

Après quatre années de mise en œuvre, un bilan intermédiaire des réalisations du PRS 2018-2028 a été effectué en 2022. Les principales avancées ont permis de développer et d'améliorer l'offre de soins mais aussi de renforcer la prévention autour des huit grandes priorités retenues en 2018.

Bilan à consulter sur le site de l'ARS : lareunion.ars.sante.fr



La concertation, moteur du projet

La santé nous concerne tous. La construction du PRS repose donc sur une démarche participative, ouverte à l'ensemble des acteurs et professionnels de la santé, des élus, des administrations et institutions de l'État, des collectivités locales et des citoyens qui souhaitent participer aux réflexions et aux propositions de l'ARS.

“ Le *Projet Régional de Santé* doit être ancré dans la réalité de notre territoire et fédérer la population, les élus, et les acteurs de santé autour d'une ambition commune de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ”

Gérard Cotellon,
directeur général de
l'ARS La Réunion.

En 2022, plusieurs temps de consultation et de concertation ont ainsi été organisés. Ils ont permis de recueillir les analyses, les propositions et les avis de chacun.

Premier comité des élus

Le 17 août 2022, les élus (présidente du Conseil Régional, président du Conseil Départemental, maires et parlementaires) ont pu aborder avec l'ARS différentes préoccupations concernant directement la population réunionnaise. Ils ont notamment abordé les thématiques de l'eau, la qualité du logement, la nutrition, la formation des futurs professionnels de santé, la réduction des inégalités de santé, l'accompagnement des personnes âgées et celles vivant avec un handicap.



Enquête citoyenne en ligne

Du 24 août au 30 septembre 2022, une enquête proposait aux citoyens de donner leur avis sur des thématiques diverses : accès aux soins, cancers, urgences hospitalières, environnement et santé, santé mentale...

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Près de 1 200 personnes ont répondu au questionnaire en ligne. Les résultats de l'enquête ont été publiés en février 2023. Ces contributions viennent enrichir le futur Projet Régional de Santé.

→ **Consulter les résultats de l'enquête sur le site internet :**
www.lareunion.ars.sante.fr

Une **adresse mail** a également été mise à disposition des fédérations, unions et conseils des professionnels de santé et les établissements hospitaliers et médico-sociaux. Ces derniers ont ainsi pu faire part de leurs analyses et propositions.

Ateliers participatifs

Dans le cadre du Conseil National de la Refondation (CNR) en santé, l'ARS La Réunion a organisé 4 ateliers, du 22 novembre au 1er décembre 2022 dans chaque micro-région (Nord, Est, Ouest, et Sud).

Au cours de ces temps d'échanges, les élus, les usagers, les professionnels et les acteurs de santé ainsi que les partenaires institutionnels ont construit collectivement des propositions concrètes pour améliorer l'offre de santé et son accès au regard des spécificités du territoire. Ces propositions ont ensuite été portées au niveau national et alimenteront le Projet Régional de Santé 2023-2033.

🔍 **RETROUVEZ NOTRE ZOOM SUR LE CNR À LA PAGE SUIVANTE**

→ **Les travaux préparatoires au PRS à retrouver sur le site de l'ARS :**
www.lareunion.ars.sante.fr

Retour sur la conférence de presse de lancement du PRS

Pour marquer le coup d'envoi des travaux préparatoires du PRS et présenter cette démarche, une conférence de presse s'est tenue à l'ARS le 24 août 2022 en présence de :

- **Gérard COTELLON**,
Directeur général de l'ARS La Réunion
- **Etienne BILLOT**,
Directeur général adjoint de l'ARS La Réunion
- **Martine SERVAT**,
Directrice de l'Animation Territoriale et des Parcours de Santé à l'ARS La Réunion
- **Laëtitia LEBRETON**,
Présidente de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) de La Réunion
- **Véronique MINATCHY**,
Présidente de France Assos Santé





Le Conseil National de la Refondation

Pour aller à la rencontre des acteurs et du public, l'ARS La Réunion a organisé quatre ateliers de concertation. Ces derniers s'inscrivent dans le Conseil National de la Refondation, un format original et participatif qui permet de recueillir des propositions d'actions concrètes et innovantes pour améliorer la santé des Réunionnais.



CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION
La Réunion

SANTÉ

Un format innovant

Le Conseil National de la Refondation vise, au travers de débats nationaux et locaux, à apporter des solutions concrètes face aux grands enjeux du pays comme la Justice, l'Éducation, le Numérique ou encore la Santé.



Le CNR : garant d'un esprit de dialogue

Réunissant des représentants de forces politiques, des partenaires sociaux, des élus locaux, des représentants du monde économique et du monde associatif, le CNR a pour ambition de réinstaurer un esprit de dialogue et de responsabilités partagées dans le débat public. Il propose plusieurs formats pour échanger ensemble et de manière constructive afin d'apporter des solutions sur les défis à venir, tant au niveau national qu'au niveau local.



À La Réunion, le Conseil National de la Refondation en santé s'est déployé du 22 novembre au 1^{er} décembre 2022. Quatre ateliers ont été organisés dans chaque micro-région (Nord, Est, Ouest, et Sud). Leur but :

- Identifier les initiatives porteuses ;
- Construire des solutions répondant aux enjeux de notre territoire.

Quatre défis majeurs à relever

Les ateliers ont associé élus, citoyens usagers de la santé, professionnels et acteurs de santé, et partenaires institutionnels, autour des quatre grands défis identifiés :

- Le rôle et l'accès au médecin traitant
- L'attractivité des métiers de la santé
- La permanence et l'accès aux soins non programmés
- La prévention dans le quotidien des français

Chiffres clés

4
ATELIERS
PARTICIPATIFS

1
DÉBAT THÉMATIQUE
PAR TERRITOIRE

210
PARTICIPANTS

154
IDÉES RECUEILLIES

52
ACTIONS PRIORISÉES



Concertation en quatre temps

Témoign d'une mobilisation sans faille des acteurs, les ateliers et sessions plénières ont été riches en débats et en échanges. Chacun a pu faire entendre sa voix et prendre part à la construction collective des propositions.

SAINT-ANDRÉ
LE 22 NOVEMBRE 2022

“ Mobiliser les leviers territoriaux d’attractivité pour les métiers de la santé ”



SAINT-PAUL
LE 24 NOVEMBRE 2022

“ Créer une nouvelle alliance entre acteurs locaux pour que la prévention entre dans le quotidien des français ”



SAINT-DENIS
LE 28 NOVEMBRE 2022

“ Garantir la continuité des soins et la réponse aux besoins des soins non programmés ”

Une restitution des travaux des ateliers qui s'est déroulée en présence de :
François BRAUN, Ministre de la Santé et de la Prévention
Jérôme FILIPPINI, Préfet de La Réunion
Gérard COTELLON, Directeur Général de l'ARS La Réunion
Ericka BAREIGTS, Maire de Saint-Denis



SAINT-PIERRE
LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2022

“ Donner à tous un accès à un médecin traitant ou à une équipe traitante en particulier pour nos concitoyens les plus fragiles ”



Et après ?

Essentiels dans la construction de la politique de santé à La Réunion, ces échanges doivent vivre au-delà du simple événement.

A l'issue de ces ateliers, les propositions de solutions ont donc fait l'objet d'une synthèse portée au niveau national.

Le 13 décembre 2022, l'ARS a réuni le comité des élus afin de partager ces travaux et d'échanger sur les nouvelles solutions identifiées. En effet, les collectivités seront parties prenantes dans leur mise en œuvre.

Les propositions ont également été relayées à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) lors de sa séance plénière du 16 décembre 2022. Elles alimenteront le Projet Régional de Santé 2023-2033.



L'ARS AU SERVICE DE LA POPULATION ET DES ACTEURS DE SANTÉ

- ➔ Prévention et parcours de santé
- ➔ Démarches territoriales de santé
- ➔ Qualité et sécurité des soins
- ➔ Formation des professionnels de santé
- ➔ Santé-Environnement
- ➔ Veille et sécurité sanitaire
- ➔ Gestion des situations exceptionnelles
- ➔ Observation de l'état de santé de la population
- ➔ Systèmes d'information en santé
- ➔ Cybersécurité et protection des données
- ➔ Réclamations et inspections

Prévention et parcours de santé

PARCOURS DE SANTÉ DES PERSONNES ÂGÉES

Face au cumul du vieillissement de la population au cours des prochaines années et de l'insuffisance du taux d'équipement actuel, La Réunion a bénéficié d'un plan national de rattrapage pluriannuel de l'offre médico-sociale en faveur des personnes âgées, associé à des soutiens à l'investissement dans le cadre du Ségur de la Santé.

Son déploiement sur la période 2021-2025 est guidé par l'adaptation de l'offre d'accompagnement, en veillant à une couverture territoriale équitable.



➔ **Répondre au besoin persistant de places en institution, notamment pour les personnes âgées dépendantes souffrant de maladies neurodégénératives.**

La création de cinq nouveaux établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), soit 500 places d'hébergement permanent et 35 places d'hébergement temporaire, a ainsi été actée. En 2022, l'ARS et le Département ont conduit un appel à projets conjoint pour autoriser la création de deux d'entre eux à Bras-Panon et Petite-Ile.

Des places complémentaires sont également déployées par extension des capacités des établissements existants.

Des mesures ont été mises en œuvre dans les EHPAD pour adapter la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie accueillies, en particulier de celles atteintes de troubles cognitifs, avec le développement :

- ▶ des pôles d'activités et de soins adaptés (PASA) pour doter tous les EHPAD de la région : création de 5 nouveaux PASA ;
- ▶ des unités d'hébergement renforcé (UHR) afin de disposer d'une unité sur chacun des 4 micro territoires : appel à candidature pour la création de 2 UHR de 14 places chacune, dans le Sud et dans le Nord.

➔ **Diversifier l'offre et proposer des solutions alternatives aux personnes âgées et à leur entourage en facilitant le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.**

En complément du renforcement de l'offre, l'action menée par l'ARS vise à diversifier les modalités d'hébergement des personnes âgées dépendantes, en développant des places d'EHPAD hors les murs, qui permettent aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, en grande dépendance ou en retour d'hospitalisation, de bénéficier d'une prise en charge adaptée tout en vivant à leur domicile.

Le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes est également facilité par le développement de l'offre des services infirmiers de soins à domicile (SSIAD).

Pour répondre aux besoins des personnes âgées et de leurs aidants, l'ARS soutient le développement de l'accueil de jour, de l'hébergement temporaire et des centres de ressources territoriaux. Ceux-ci visent à positionner la structure désignée comme un facilitateur du parcours de santé des personnes âgées du territoire résidant à domicile ou dans un autre établissement ainsi qu'aux professionnels en charge de leur accompagnement.



→ Renforcer l'offre de soins hospitalière et de ville

Le déploiement de la mesure 5 du pacte de refondation des urgences s'est traduite par l'organisation au CHU Sud et au CHOR de parcours d'admissions directes non programmées des personnes âgées depuis le domicile ou un EHPAD en service d'hospitalisation.



PARCOURS DE SANTÉ DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

ÉVOLUTION ET TRANSFORMATION DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE EN 2022

→ Déploiement opérationnel de « l'école inclusive »

- ▶ Création de 8 unités d'enseignement externalisées (UEE) supplémentaires (1 école, 4 collèges, 2 lycées et 1 CFA).
- ▶ Ouverture d'un appel à candidatures pour la création d'une unité d'enseignement pour les élèves polyhandicapés (UEEP).
- ▶ Création d'une équipe mobile d'appui médico-social à la scolarisation (EMAS) supplémentaire dans le territoire sud.

→ Pérennisation de 99 places de SESSAD

visant à apporter un soutien spécialisé aux enfants et adolescents handicapés dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation ainsi qu'à leurs familles.

→ Poursuite de l'organisation de l'offre « troubles du neuro-développement »

avec la structuration de la plateforme de coordination et d'orientation pour les enfants de 7 à 12 ans pour lesquels l'entourage et/ou le médecin constate des écarts inhabituels de développement.

→ Appel à projets pour la création de places sur le secteur adulte :

25 places

en Établissements d'Accueil Médicalisé (EAM)

25 places

en Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)

19 places

dans les Maisons d'Accueil Spécialisé (MAS)

6 places

dans 1 unité de vie pour adultes ayant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) en situation complexe

→ Développement de solutions innovantes pour les jeunes en situation d'amendement Creton afin de fluidifier l'offre sur le territoire.

→ Accès à l'emploi des personnes en situation de handicap avec l'évolution du dispositif d'emploi accompagné et l'appui à la diversification de l'offre en Établissements et services d'aide par le travail (ESAT).

SIGNATURE DE L'ACCORD DE MÉTHODE

En 2022, l'engagement de l'Etat et du Département a été réaffirmé par la signature de l'accord de méthode en présence de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des personnes handicapées, qui prévoit un plan de développement accéléré et d'innovation pour l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap. Ce plan donnera des moyens complémentaires pour répondre aux priorités du territoire en matière de :

- ▶ Prévention, repérage et accompagnement précoce.
- ▶ Scolarisation des enfants dans les murs de l'école.
- ▶ Construction de solutions pour les jeunes et les adultes qui respectent leurs choix de vie.



SIGNATURE DE 4 CONTRATS PLURIANNUELS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM)

La contractualisation avec les organismes gestionnaires des établissements et services médico-sociaux des secteurs personnes âgées et handicap, a été relancée en 2022 afin d'aboutir à la signature de quatre contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM).

Le CPOM est un outil de déclinaison des politiques publiques au service du parcours de la personne accompagnée, et de transformation de l'offre proposée par les établissements. Il permet une plus grande autonomie des organismes gestionnaires dans l'utilisation des moyens de leurs établissements et dans le pilotage de leur stratégie.

PROGRAMME RÉUNIONNAIS DE NUTRITION ET DE LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

Plusieurs enquêtes confirment que les comportements nutritionnels des Réunionnais sont éloignés des recommandations en matière d'alimentation et d'activité physique.

Ces comportements ont un rôle important dans la survenue de pathologies métaboliques et nutritionnelles telles que le diabète dont la prévalence est importante à La Réunion.

Aussi, depuis 2020, l'ARS La Réunion et ses 12 partenaires mettent en œuvre le Programme Réunionnais de Nutrition et de lutte contre le Diabète (PRND).

L'année 2022 a permis la poursuite de la mise en œuvre de ce programme spécifique avec de nombreuses actions déployées sur le territoire. Professionnels de santé, acteurs associatifs et collectivités locales se sont également engagés dans ce programme.



QU'EST-CE QUE LE PRND ?

Le PRND 2020-2023 est un programme d'actions de 3 ans basé sur une stratégie commune visant à favoriser la prévention nutritionnelle et à améliorer le parcours de santé des patients diabétiques réunionnais.

APPEL À PROJETS « PRÉVENTION EN SANTÉ NUTRITIONNELLE »

En 2022, pour la 2^{ème} année consécutive, l'ARS La Réunion a lancé l'appel à projets régional « Prévention en santé nutritionnelle ».

Cette démarche a associé de manière conjointe avec la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et la Région Réunion qui ont rejoint la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) déjà engagée aux côtés de l'ARS.



Objectifs

- ▶ Apporter le soutien nécessaire pour la mise en œuvre des actions s'inscrivant dans le cadre du PRND 2020-2023.
- ▶ Faire émerger de nouveaux projets qui modifient positivement les comportements nutritionnels des Réunionnais.

CHIFFRES CLÉS

Au total, 76 demandes de financement de projets ont été reçues :

- ▶ **29 projets** ont reçu un avis défavorable.
- ▶ **47 projets** ont reçu un avis favorable de financement pour un montant alloué par l'ARS de 940 000 euros.
- ▶ **335 000 euros** ont été alloués au Sport Santé.

CAMPAGNE DE COMMUNICATION - PRÉVENTION DU DIABÈTE

PRÉSENTATION DE LA CAMPAGNE « MIEUX MANGER, MIEUX BOUGER ET REPÉRER LA MALADIE »

Une campagne de communication « Mieux manger, mieux bouger et repérer la maladie » a été déployée.

Objectif: sensibiliser le grand public sur des réflexes simples et quotidiens à adopter pour prévenir la survenue du diabète et du surpoids.

Parmi les facteurs de risques majeurs du diabète de type 2, certains ne sont pas modifiables comme l'âge et le patrimoine génétique, mais d'autres sont liés aux habitudes de vie. La communication s'est donc structurée autour de 3 axes :

- ▶ Prévenir le diabète, c'est mieux manger.
- ▶ Prévenir le diabète, c'est mieux bouger.
- ▶ Prévenir le diabète, c'est mieux dépister la maladie en s'interrogeant sur les facteurs de risque.



SENSIBILISER LE PUBLIC RÉUNIONNAIS

Pour favoriser la promotion des repères nutritionnels auprès du grand public, l'ARS La Réunion s'est mobilisée dans le cadre de la Semaine nationale de la prévention du diabète en septembre et de la Journée mondiale du diabète en novembre.



→ **Prévenir le diabète c'est... mieux manger !**

L'alimentation est la première habitude de vie sur laquelle nous pouvons tous agir. Mais comment s'y prendre ? De nombreux outils et supports sont déployés par Masanté.re et l'IREPS avec le soutien financier de l'ARS La Réunion.



Dan Zot Marmite, recettes de chefs

- ▶ Vidéos présentant les recettes réalisées par les chefs du programme court « Dan zot marmite » pour Masanté.re

→ **Prévenir le diabète c'est... mieux bouger !**

L'activité physique est la deuxième habitude de vie sur laquelle nous pouvons agir. Une pratique d'activité physique régulière permet de réduire le risque de devenir diabétique et de manière globale permet de prévenir les maladies chroniques.

L'ARS et ses partenaires ont communiqué à plusieurs reprises sur ce sujet en 2022 à destination du grand public.

Trap ton basket, séances extérieures

- ▶ Vidéos présentant un accompagnement sur mesure pour reprendre le sport. Elles ont été réalisées avec un coach sportif spécialisé dans l'activité physique adaptée. En 2022, de nouvelles vidéos de « Trap ton basket » ont été diffusées sur la page Facebook de Masanté.re.



Un programme complet et accessible pour le grand public : que l'on pratique une activité physique occasionnellement ou que l'on souhaite s'y (re)mettre.

→ **Prévenir le diabète c'est... repérer et dépister la maladie !**

Les actions de communication de 2022 ont permis de promouvoir l'outil Find Risk Péi. Ce test en 8 questions, adapté à la population réunionnaise, permet d'identifier si une personne est à risque de devenir pré-diabétique ou diabétique. Le grand public peut faire le test en moins d'une minute en se rendant sur le site PrediabRun ou sur Masanté.re.



De nombreuses actions ont été mises en œuvre sur le terrain dans ces 3 domaines grâce au soutien apporté par l'appel à projets dédié au PRND.

UNE RÉGION DYNAMIQUE ET PIONNIÈRE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE À DES FINS DE SANTÉ

Au niveau régional, les acteurs ont bien compris toute l'importance de promouvoir une activité physique régulière auprès de la population et se sont mobilisés pour développer une offre d'activité physique à des fins de santé.

Ainsi, **de nombreuses actions et dispositifs sont déployés grâce à une collaboration étroite d'un grand nombre de professionnels des champs sanitaires et sportifs.**

L'OFFRE SPORT SANTÉ : 494 CRÉNEAUX D'ACTIVITÉS AYANT LE LABEL SSBE

L'offre de sport santé déployée à La Réunion est remarquable. Le dispositif régional de labellisation des activités de sport santé a permis un recensement précis. Le label régional SSBE (Sport Santé Bien-être) est délivré par une commission présidée par la DRAJES et l'ARS, composée de professionnels du champ sportif et de la santé.

Pour obtenir la labellisation, les créneaux doivent répondre à des critères de sécurité et de qualité. **En 2022, 494 créneaux de sport santé ont été labellisés :**

- ▶ 327 créneaux de niveaux 1 : label SSBE 1 « Sport pour tous ».
- ▶ 167 créneaux de niveaux 2 : label SSBE 2 « Sport sur ordonnance ».

Une grande partie des créneaux sont portés par des associations sportives. **Ils peuvent accueillir plus de 5 600 bénéficiaires.** La majorité des créneaux reçoivent entre 10 à 15 bénéficiaires par séance.

Les créneaux labellisés proposent une diversité d'activités : **marche, activités aquatiques, gymnastique, fitness, sports collectifs, arts martiaux, danse, zumba, training, cardio... et des activités physiques adaptées à différents publics (seniors, enfants, femmes enceintes, malades chroniques, ...).**

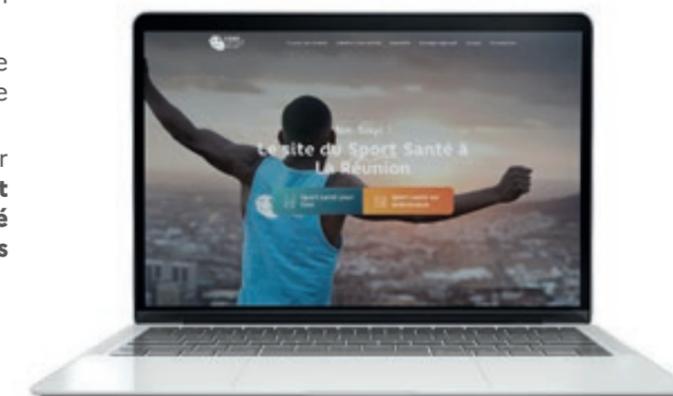
→ **Lancement du site SSBE.RE**

Afin de rendre plus visible et accessible l'offre sport santé au grand public et mettre en réseau les acteurs, un site internet dédié a été ouvert en 2022 : **SSBE.RE.**

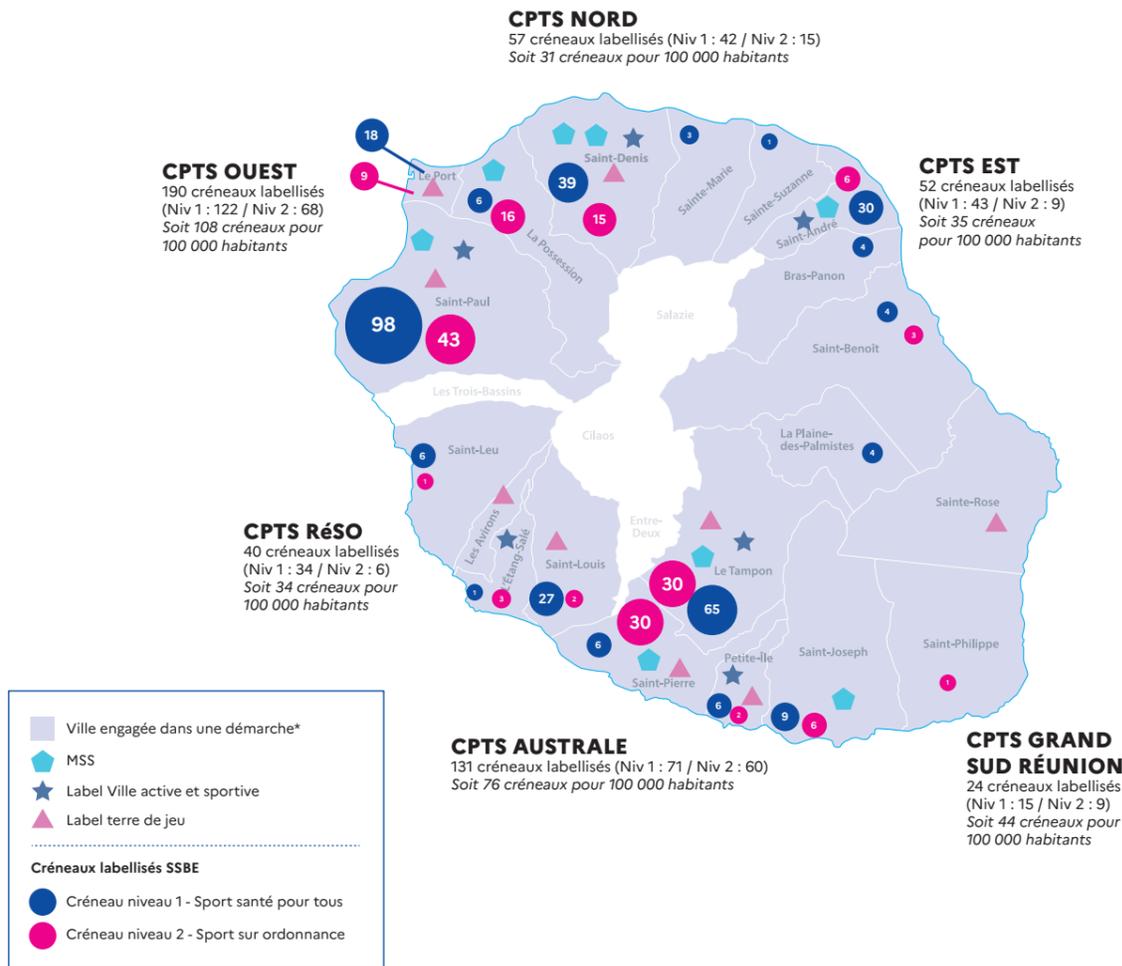
Ce site a été conçu par la DRAJES et l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion Santé (IREPS) de La Réunion en 2022, avec le soutien de l'ARS.

Les acteurs souhaitant faire une demande de labellisation d'un créneau pourront désormais le faire de manière dématérialisée.

Le portail permet également de géolocaliser chacun des créneaux. **Les Réunionnais peuvent ainsi trouver plus facilement une activité physique adaptée à leur situation et à leurs attentes.**



→ Répartition des créneaux labellisés Sport Santé en 2022



*Ayant une MSS et/ou un label «Ville active et sportive» et/ou un label «Terre de jeux» et/ou des créneaux labellisés (niveau 1 et/ou 2)

8 MAISONS SPORT SANTÉ RECONNUES SUR L'ÎLE



Les Maisons Sport Santé (MSS) ont pour but d'accueillir et d'orienter toutes les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge.

Suite à 3 appels à projets nationaux, **8 MSS ont été reconnues à La Réunion par le ministère des Sports et le ministère de la Santé en 2022.**

Ces MSS sont portées actuellement par des Offices Municipaux des Sports (OMS), des Maisons de Santé Pluri-professionnelles (MSP) et des associations.

Elles sont ouvertes à tous les publics (personnes en bonne santé n'ayant jamais pratiqué de sport ou voulant se remettre à l'activité physique avec un accompagnement, personnes souffrant d'affections de longue durée ou de maladies chroniques pour lesquelles l'activité sportive est recommandée).

Elles complètent la structuration de l'offre de sport santé à La Réunion, proposée par les communes, les entreprises, le mouvement sportif fédéral, les établissements publics et les professionnels de santé.

AUTRES RÉALISATIONS EN 2022

ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC SUR LE DIABÈTE ET SES FACTEURS DE RISQUE :

- ▶ Semaine nationale de prévention du diabète – Septembre 2022.
- ▶ Journée mondiale du diabète – Novembre 2022.
- ▶ Newsletter « La Lettre du PRND en action » :
 - ▷ Diffusée depuis 2021, elle améliore la communication entre les acteurs de la nutrition à La Réunion.
 - ▷ 4 numéros diffusés en 2022.
- ▶ Une émission Vital consacrée au sport-santé à La Réunion et aux dispositifs mis en place par l'ARS et la DRAJES.
- ▶ Des émissions radio dédiées au diabète.
- ▶ Participation de l'ARS à l'émission de la Web TV numérique dédiée au diabète.
- ▶ Rediffusion du programme télé Arrange nout zassiett et Met out basket.



POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE NUTRITION DANS LE MILIEU SCOLAIRE :

- ▶ Programme d'éducation nutritionnelle dans le milieu scolaire.
- ▶ Actions au sein de la cité éducative du Port avec l'objectif de déployer un programme d'intervention dans l'ensemble des écoles maternelles de la commune.

SIGNATURE DE LA 1^{ÈRE} CHARTE « ENTREPRISE ACTIVE PNNS » AVEC RUNÉO

Le 25 octobre 2022, Gérard Cotellon, directeur général de l'ARS La Réunion et Geoffroy Mercier, directeur général de Runéo, ont signé la charte « Entreprises actives du Programme National Nutrition Santé », à l'occasion d'un atelier consacré à l'équilibre alimentaire (« Equilib' Nout Barkèt ») organisé pour les salariés de l'entreprise.



Runéo devient ainsi la première entreprise de La Réunion signataire de la charte qui concrétise son inscription dans la politique de prévention nutritionnelle dans le milieu du travail.

PRÉDIABÈTE ET ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

- ▶ Lancement du programme RunPréDiabète d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) pour les patients prédiabétiques.



SANTÉ MENTALE

L'ARS La Réunion soutient l'amélioration de la prise en charge de la santé mentale. En février 2022, elle a réuni l'ensemble des acteurs de la santé mentale de l'île pour signer un "Contrat Territorial de Santé Mentale". Ce contrat, valable pendant 4 ans, formalise l'engagement de tous les signataires pour renforcer les soins et l'accompagnement pour les personnes présentant des troubles psychiques à La Réunion.

QU'EST-CE QUE LE CONTRAT TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE ?

Le Contrat Territorial de Santé Mentale porte la traduction locale de la feuille de route nationale en matière de santé mentale et de psychiatrie. Il vise à renforcer l'offre qualitative et quantitative de services psychiatriques à La Réunion.

Chiffres clés

- ▶ **30** Millions d'euros de mesures nouvelles pour les établissements publics de psychiatrie.
- ▶ **11** Millions d'euros pour l'ouverture de nouvelles capacités au sein des cliniques privées.
- ▶ Recrutement nouveau de près de **40** psychiatres ou pédopsychiatres et plus de **350** professionnels non médicaux.

DES OBJECTIFS POUR CHAQUE POPULATION

→ Des moyens techniques et humains

Objectifs

- ▶ Rééquilibrer les taux d'équipement au sein de la région et rattraper ceux de la métropole.
- ▶ Renforcer les effectifs présents dans les structures extrahospitalières de proximité pour adultes et enfants afin d'augmenter les capacités de prise en charge et de réduire les délais d'attente.

Moyens

- ▶ Création d'une unité régionale de 12 lits adultes dédiés aux patients les plus difficiles.
- ▶ Renforcement important de l'offre adultes sur les territoires les plus déficitaires:
 - ▷ 25 lits et 12 places d'hôpital de jour sur le territoire Sud.
 - ▷ Une clinique privée de 76 lits et 30 places sur le territoire Est.
- ▶ Engagement du CHU et de l'EPSMR à ce que les centres médico-psychologiques (CMP) et les centres médico-psychologiques pour enfants et adolescents (CMPEA) répondent dans un délai de 72 heures à toutes les demandes des professionnels et des familles pour des situations urgentes.

→ La prise en charge périnatale

Objectif

Structurer une filière dédiée à la psychiatrie pour les enfants de 0 à 3 ans avec une offre de soins graduée.

Moyens

- ▶ Mise en place d'équipes spécialisées de proximité proposant des consultations, des ateliers thérapeutiques et des visites à domicile.
- ▶ Création d'une unité régionale d'hospitalisation parents-bébés. Équipée de 6 lits, elle permettra d'accueillir des jeunes mères ou des jeunes enfants.



→ La prise en charge des adolescents

Objectif

Structurer une filière dédiée aux adolescents, notamment les 16-18 ans.

Moyens

- ▶ Renforcement des centres médico-psychologiques pour enfants et adolescents.
- ▶ Création d'un hôpital de jour ou d'ateliers thérapeutiques dédiés.
- ▶ Renforcement des équipes de liaison auprès des services de pédiatrie.
- ▶ Extension des capacités d'hospitalisation complète :
 - ▷ 4 lits pour les adolescents jusqu'à 18 ans dans l'unité régionale de réponse à la crise.
 - ▷ Des unités dédiées aux jeunes de 12 à 18 ans dans chacune des cliniques.

→ La prise en charge des personnes âgées

Objectif

Structurer une filière spécifique pour les personnes âgées.

Moyens

- ▶ Création d'une équipe mobile spécialisée en gérontopsychiatrie sur chaque territoire.
- ▶ Création d'une unité régionale d'hospitalisation complète de 20 lits sur la clinique Est des Flamboyants.



→ La prise en charge des victimes

Objectif

Structurer une filière de soin des psychotraumatismes en coordination avec les unités d'accueil des victimes situées dans les établissements publics de santé.

Moyens

- ▶ Mise en place d'un premier niveau de réponse assuré par les services d'urgences, la médecine légale et les unités de victimologie : l'accueil, l'évaluation du patient, les premiers soins somatiques et psychologiques.
- ▶ Structuration d'un réseau de professionnels formés à la **prise en charge sous 15 jours** des traumatismes non complexes au sein des centres médico-psychologiques de proximité (CMP et CMPEA).
- ▶ Renforcement des équipes spécialisées dans la **prise en charge des traumatismes des situations urgentes**.

ADDICTIONS

En 2022, l'ARS et la Préfecture se sont accordées pour co-piloter les actions de prévention et de lutte contre les addictions. Cette volonté s'illustre par la mutualisation des appels à projets.

→ Prévention du jeune public

En mobilisant leurs enveloppes respectives, l'ARS et la Préfecture ont poursuivi leur soutien aux démarches de prévention des conduites addictives.

Ces projets recherchent l'association de tous les partenaires d'un territoire pour toucher l'ensemble des lieux de vie des publics et particulièrement les jeunes en développant leurs compétences et celles des jeunes, de leurs familles et des professionnels à leur contact.

→ Addictions au tabac et à l'alcool

L'ARS a soutenu des projets d'aide à l'arrêt ou à la diminution de consommation de tabac et d'alcool, qui sont les premières causes de mortalité évitables. Ils sont portés par des établissements de santé, des établissements médico-sociaux, ou des professionnels de santé libéraux.

Leurs objectifs communs sont de :

- ▶ Former les professionnels à la prise en charge des patients.
- ▶ Proposer des consultations dédiées.
- ▶ Proposer d'autres prestations facilitant l'arrêt (hypnose, sport adapté, consultations auprès d'un psychologue ...).



En 2022, la **quasi-totalité des établissements de santé** se sont engagés dans une démarche de certification pour être reconnus comme des lieux de santé sans tabac.

CHIFFRES CLÉS

En 2022, **plusieurs centaines d'élèves** ont eu accès à un programme de prévention validé scientifiquement ou répondant aux critères d'efficacité définis par Santé Publique France.

Les communes du Port et de Saint-Benoît ont été particulièrement ciblées, en lien avec les cités éducatives.

PERSONNES AYANT DES DIFFICULTÉS SPÉCIFIQUES

La mesure 27 du Ségur de la santé relative à la lutte contre les inégalités de santé a retenu la création de nouveaux dispositifs "d'aller vers" les publics les plus exclus socialement. L'ARS La Réunion met donc en œuvre un dispositif territorialisé pour garantir l'accès aux soins des personnes les plus éloignées du système de santé et satisfaire leurs besoins.

La stratégie nationale de santé 2018-2022 a identifié des thématiques prioritaires autour desquelles doivent s'organiser les grands chantiers en matière de santé dont la lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé.

Objectifs

En juillet 2022, deux appels à projets ont été lancés avec pour objets :

- **La création de 20 places d'appartement de coordination thérapeutique (ACT)** pour assurer la coordination médico-psychologique des personnes ayant des pathologies chroniques susceptibles d'être reconnues comme affection longue durée (ALD), dont :
 - ▶ **10 places d'ACT** avec hébergement sur le territoire Ouest.
 - ▶ **10 places d'ACT** hors les murs sur le territoire Ouest.
- **La création d'équipes mobiles médico-sociales dont :**
 - ▶ **2 équipes mobiles santé précarité (EMSP)** sur les territoires Est et Ouest pour améliorer l'accroche et ramener vers le soin les personnes qui en sont exclues,
 - ▶ **3 équipes spécialisées de soins infirmiers précarité (ESSIP)** sur les territoires Nord/Est, Ouest et Sud de La Réunion, orientées sur la prise en charge des soins infirmiers techniques et relationnels.

Les porteurs de projets ont été sélectionnés et les différents dispositifs seront installés au cours de l'année 2023.



Démarches territoriales de santé

LES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ

L'ARS poursuit le déploiement des contrats locaux de santé (CLS) avec les communes. C'est l'outil privilégié pour permettre la déclinaison au niveau local du Projet Régional de Santé afin d'apporter une réponse adaptée au plus près des besoins de la population.

Le CLS est une démarche volontaire permettant d'adapter et d'ajuster les problématiques de santé aux territoires concernés, dans un objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales en santé. Un plan d'actions est co-construit avec les acteurs à partir des besoins de la population et de chaque territoire.

Il s'agit à terme de couvrir l'ensemble de la population par une démarche CLS.

L'ARS accompagne les collectivités volontaires et apporte un financement pour la mission de coordination de la mise en œuvre du programme d'actions.

2^{ÈME} CONTRAT LOCAL DE SANTÉ AVEC LA VILLE DU PORT

Le 26 octobre 2022, la Ville du Port et l'ARS La Réunion avec la Préfecture ont signé le deuxième Contrat Local de Santé (CLS). Ainsi, les signataires s'engagent à mieux coordonner les politiques de santé et réduire les inégalités d'accès à la santé sur le territoire, pour la période 2022-2025.

Objectifs

Les actions mises en œuvre visent à :

- ▶ Promouvoir une nutrition favorable à la santé.
- ▶ Renforcer la prévention et la lutte contre toutes les formes d'addiction.
- ▶ Promouvoir le bien-être et la bonne santé mentale.
- ▶ Promouvoir un cadre de vie et un environnement favorables à la santé.
- ▶ Offrir les conditions de bien-être et de santé favorables à la réussite éducative (en articulation avec la « Cité Éducative »).

DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNÉ

→ Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

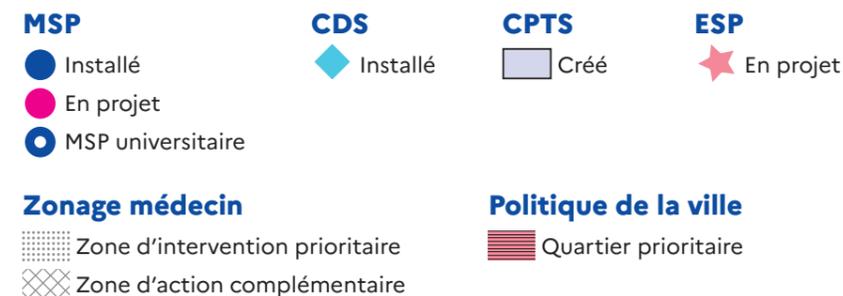
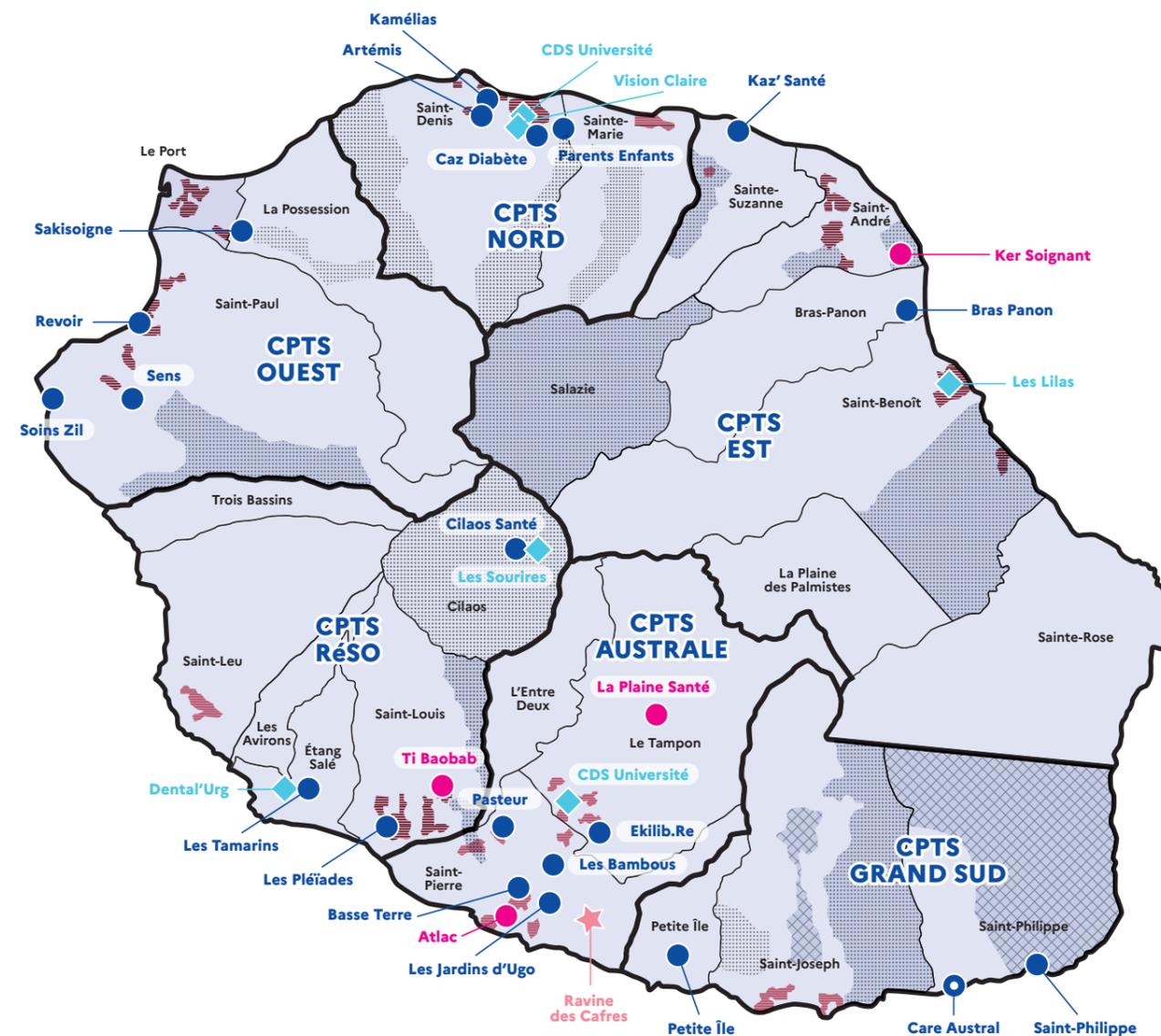
- ▶ 6 CPTS en fonctionnement dont 5 adhérents à l'Accord Conventionnel Interprofessionnel
 - ▷ CPTS « Grand Sud Réunion » (Saint-Joseph, Saint-Philippe et Petite-Île).
 - ▷ CPTS « Ouest » (La Possession, Le Port, Saint-Paul et Trois-Bassins).
 - ▷ CPTS « Est » (Sainte-Suzanne, Saint-André, Bras Panon, Saint-Benoît, Sainte-Rose, Plaine des Palmistes et Salazie).
 - ▷ CPTS « RéSO » (Saint-Louis, Saint-Leu, Etang-Salé, Les Aviron et Cilaos).
 - ▷ CPTS « Australe » (Saint-Pierre, Le Tampon et Entre-Deux).
 - ▷ CPTS « Nord » (Saint-Denis et Sainte-Marie).
- ▶ 100% du territoire et de la population sont couverts par une CPTS.

→ Les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)

- ▶ 21 MSP en fonctionnement dont 15 adhérents à l'Accord Conventionnel Interprofessionnel.
- ▶ 4 projets de MSP en cours d'accompagnement :
 - ▷ MSP Kersoignant (Rivière du Mât).
 - ▷ MSP La Plaine Santé (Plaine des cafres).
 - ▷ MSP Ti Baobab (Saint-Louis).
 - ▷ MSP Atlac (Saint-Pierre).

→ Les Centres de Santé (CDS)

- ▶ 7 CDS en fonctionnement et adhérents à l'Accord Conventionnel Interprofessionnel, dont :
 - ▷ 2 centres dentaires.
 - ▷ 2 centres ophtalmologiques.
 - ▷ 2 centres universitaires.
 - ▷ 1 centre polyvalent.



LA FORMATION PACTE

Le développement des structures d'exercice coordonné (CPTS, MSP, ESP, centres de santé) s'accompagne de l'apparition de nouveaux métiers en lien avec la coordination des équipes de soins et des parcours de santé.

La formation PACTE (Programme d'Amélioration Continue du Travail en Équipe en soins primaires) développée par l'École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), vise à renforcer les compétences des coordonnateurs d'équipes à travers des apports théoriques, des outils pratiques et des échanges d'expérience.

LES ENJEUX DE LA FORMATION

- ▶ Soutenir la fonction de coordination des équipes de soins primaires.
- ▶ Améliorer le service rendu aux patients, à la population et les conditions de travail des professionnels.
- ▶ Pérenniser les équipes de soins primaires.

UNE FORMATION DÉCLINÉE EN RÉGION

La formation PACTE est sanctionnée par un diplôme de l'EHESP, ce qui assure ainsi une reconnaissance de ces nouveaux métiers.

Pour obtenir le diplôme, les stagiaires doivent :

- ▶ Participer aux 6 séminaires (12 jours) organisés en présentiel en région.
- ▶ Produire des travaux écrits.
- ▶ Rédiger un mémoire et en assurer la soutenance devant un jury.

Cette formation nationale déclinée en région est financée par l'ARS La Réunion et gratuite pour les participants.

La deuxième session 2021-2022 a été lancée en octobre 2021 avec 10 inscrits et la soutenance s'est déroulée en octobre 2022.

COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage régional de la formation est composé de l'ARS La Réunion, le GMPSOI (Groupement des pôles et maisons de santé de l'Océan Indien), la Fédération Régionale Océan Indien AVEC santé, Tip@Santé (Association inter URPS de La Réunion), le Département de médecine générale de l'UFR Santé de l'Université de La Réunion et la formatrice relais PACTE soins primaires.



LE SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS (SAS)

Depuis 2021, La Réunion s'est inscrite dans l'expérimentation du service d'accès aux soins (SAS) permettant de faciliter et de réguler l'accès aux soins urgents ou non-programmés via l'appel au 15.

FONCTIONNEMENT

Lors de l'appel, le patient est pris en charge à distance par un médecin généraliste libéral ou un médecin urgentiste :

- ▶ Conseil médical et orientation vers le médecin traitant.
- ▶ Accès à une consultation chez un médecin généraliste en ville, en cas d'indisponibilité du médecin traitant.
- ▶ Adressage à un service d'urgence.
- ▶ Intervention d'un SMUR ou d'un transport sanitaire.

Cette organisation vise à désengorger les services d'urgences, en soutenant le recours au médecin traitant ou, en cas d'indisponibilité, à un autre médecin de ville.

Le dispositif sera généralisé sur tout le territoire français à partir de 2023.



PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES

La nouvelle organisation de la permanence des soins ambulatoires (PDSA) est opérationnelle depuis le 1er janvier 2023. Elle a fait l'objet d'une révision approfondie du cahier des charges régional, associant les représentants des médecins engagés dans la régulation des appels au 15 ou dans les structures de garde de ville.

DES ÉVOLUTIONS NÉCESSAIRES À LA RÉUNION

Les résultats de l'audit mené en 2021 ont montré que l'organisation de la PDSA à La Réunion fonctionne avec une activité soutenue des médecins de garde, répondant correctement aux besoins de la population en termes d'accès aux soins après la fermeture des cabinets médicaux. Pour autant, l'organisation de la PDSA justifie certaines évolutions prenant en compte le contexte de transformation de notre système de soins, les comportements de la population et l'évolution de l'exercice médical.

Objectifs

Les principales modifications du cahier des charges, dans le cadre des travaux menés en 2022, concernent :

- ▶ **La place de la PDSA dans la réponse aux soins non programmés** dans une logique de gradation de l'offre et de bon usage des soins par la population.
- ▶ **L'ajustement des horaires de la PDSA** avec les horaires de fermeture des cabinets médicaux en fin de journée.
- ▶ **Le renforcement des capacités de régulation médicale** pour optimiser la réponse aux demandes de soins non programmés de la population et assurer le bon usage de l'offre de soins.
- ▶ **Le redécoupage des secteurs de la PDSA** tenant compte de la réalité des flux de la population et de l'activité des cabinets de garde.
- ▶ **La revalorisation de la rémunération de la PDSA.**
- ▶ **La communication auprès de la population** sur le bon usage du dispositif de permanence des soins et des urgences.
- ▶ **Le renforcement de l'évaluation** du fonctionnement de la PDSA.

TRANSPORTS SANITAIRES URGENTS

Le nouveau cahier des charges pour l'organisation de la garde ambulancière réalisé à la demande des transports sanitaires urgents est **opérationnel depuis le 1er janvier 2023**.

CHANTIERS MENÉS EN 2022

- ▶ **Réalisation d'un état des lieux des moyens** (véhicules et équipages) et du recours par secteur de garde.
- ▶ **Révision des secteurs de garde** passant de 15 à 10 secteurs avec une nouvelle organisation de la garde 24 heures/24 et 7 jours/7.
- ▶ **Positionnement des moyens** (véhicules et équipages) par secteur de garde pour une période de 12h en journée et 12h en soirée.

OBJECTIFS DE LA RÉFORME

- **Permettre à chacun de se concentrer sur son cœur de métier** : le SMUR sur les urgences vitales, le SDIS sur le secours d'urgence à personne, les transports sanitaires privés sur les transports urgents pré-hospitaliers.
- **Organiser la réponse des entreprises de transports sanitaires** aux demandes du SAMU dans le cadre de l'aide médicale urgente, avec un nouveau modèle basé sur :
 - ▶ Une réorganisation de la garde ambulancière étendue à la journée.
 - ▶ La généralisation des bonnes pratiques organisationnelles.
 - ▶ Une gouvernance de la garde ambulancière renouvelée et confiée aux transporteurs.
- **Diminuer les carences ambulancières.**
- **Permettre l'application du nouveau modèle de rémunération** dans le cadre de l'avenant n°10 à la convention nationale des transports sanitaires privés, signé le 22 décembre 2020.





Qualité et sécurité des soins

SÉCURITÉ TRANSFUSIONNELLE

La Cellule de coordination Régionale d'Hémovigilance (CRH) Réunion-Mayotte veille à la sécurité transfusionnelle dans les établissements de santé à La Réunion et à Mayotte. Les actions portent notamment sur la mise en œuvre de la réglementation et l'accompagnement des professionnels dans la mise en œuvre des bonnes pratiques.

CHIFFRES CLÉS

ACTIVITÉ DE COLLECTE ET DE PRÉPARATION	2022	2021
Proportion de donneurs potentiels (18-70 ans) dans la population réunionnaise	65%	64,7%
Proportion de donneurs par rapport aux donneurs potentiels	3,1%	3,24%
Nombre de dons	28 016	29 364
Nombre de donneurs de sang	18 611	18 562
Nombre de nouveaux donneurs	3 182	3 612
Nombre de donneurs réguliers	15 429	14 950
Nombre de PSL préparés	76 123	78 101

ACTIVITÉ TRANSFUSIONNELLE	RÉUNION 2022	MAYOTTE 2022	INTER-RÉGION 2022	INTER-RÉGION 2021
Nombre d'ES ayant une activité transfusionnelle	11	1	12	12
Nombre de dépôts de Produits Sanguins Labiles	6	1	7	7
Nombre d'EI déclarés sur e-Fit	157	3	160	182
Nombre de PSL cédés	32 476	5 576	38 052	41 309
Nombre de PSL Transfusés	31 109	4 929	36 038	39 303
Nombre de PSL détruits	485	338	823	1 085
% de destruction	1,49%	6,06%	2,16%	2,63%
Nombre de PSL non tracés	17	305	322	208
% de traçabilité	99,95%	94,53%	99,15%	99,47%
Nombre de receveurs	6 463	1 447	7 910	7 515

LÉGENDE EI : Événement Indésirable. ES : Établissement de Santé. PSL : Produit Sanguin Labile.

AUTRES ACTIVITÉS EN 2022

- ▶ Colloque de sécurité transfusionnelle : 21 juin 2022.
- ▶ Journée régionale de sécurité des patients : 30 novembre 2022.
- ▶ Participation au Comité scientifique permanent d'hémovigilance - CSP HV- de l'ANSM en tant que CRHST Expert National.

PRÉVENTION DE L'ANTIBIORÉSISTANCE

- **Ouverture du Centre Régional en Antibiothérapie (CRATB)** financé à 100% par l'ARS et installation du Comité de pilotage de la prévention régionale de l'antibiorésistance.



COORDINATION DU RÉSEAU RÉGIONAL DES STRUCTURES DE VIGILANCE ET D'APPUI

La coordination du Réseau Régional des Structures de Vigilance (RREVA) et d'appui (SRVA) passe par plusieurs actions :

- **Analyse des bilans annuels d'activité 2022** des SRVA membres.
- **1 réunion RREVA** le 09 mars 2022.
- Participation aux réunions du groupe de travail national « Indicateurs des vigilances sanitaires » (DGS).

VIGILANCE/ ORGANISATION	NOMBRE DE DÉCLARATIONS / RÉUNIONS	TYPE DE DÉCLARATIONS / ACTIONS	MISSIONS
CRATB Centre Régional en Antibiothérapie La Réunion	9 619 avis	• Avis/conseils en antibiothérapie dans les établissements de santé et en médecine de ville	• Expertise et coordination en antibiothérapie afin de réduire l'antibiorésistance • Formations
CPIAS Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins	288 sollicitations 217 en ES* 45 en EMS* 6 en SRA*	• Conseils	• Expertise et Appui • Prévention et Contrôle des Infections
CRPV Centre Régional de Pharmacovigilance	388 cas	• Evènements indésirables liés à la pharmacovigilance	• Recueil et évaluation • Enregistrement dans la base nationale de pharmacovigilance • Permanence Téléphonique • Formation /Recherche • Expertise auprès ANSM*
CEIP-A Centre d'Evaluation et Information Pharmacodépendance et Addictovigilance	Bilan en cours		• Recueil, évaluation, validation des cas de pharmacodépendance. • Information, formation, expertise et recherche dans le domaine de l'addictovigilance.
DTV Dispositif de Toxicovigilance	239 cas	• Cas d'intoxications	• Coordination du réseau Toxicologique Océan Indien • Recueil • Prévention
CRMV Centre régional de Matérovigilance et de réactovigilance	117 signalements	• Alertes	• Améliorer et faciliter les échanges d'informations liées aux signalements de matérovigilance
ORISON Organisation Régionale d'Appui à la Sécurité des Soins	58 sollicitations 24 appuis aux EIGS-EIAS- ESI* 34 appuis personnalisés (Amélioration, culture de la qualité des soins, sécurité des patients)	• Appui à la gestion et au traitement des évènements indésirables • Appui personnalisés aux établissements de santé et établissements médico sociaux	• Sensibilisation au signalement et déclaration des EI* • Aide à l'analyse des EI déclarés • Soutien méthodologique
OMEDIT Observatoire des médicaments, dispositifs médicaux et des innovations thérapeutiques	11 (dont 1 Mayotte) 56 4 4	• Séances plénières • Réunions régionales et interrégionales • Réunions nationales • Réunions préparatoires /ES* • Formations	• Observation : données exhaustives relatives à la prescription dans les ES des médicaments et des dispositifs médicaux. • Suivi et analyse des pratiques de prescription. • Expertise et appui, organisation d'échanges réguliers.

LÉGENDE ES : Etablissements de Soins. EMS : Etablissements Médicaux Sociaux. SRA : Structure Régionale d'Appui. ANSM : Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé. EIGS : Évènements Indésirables Graves associés à des Soins. EIAS : Evénements Indésirables Associés aux Soins. ESI : Evénements Sanitaires Indésirables.

CONTRÔLE DU MÉDICAMENT ET DE LA BIOLOGIE MÉDICALE

La cellule des produits de santé et activités biologiques est chargée de l'inspection, du contrôle et de l'évaluation du circuit du médicament et des laboratoires de biologie médicale.

Elle intervient, sous la responsabilité des pharmaciens-inspecteurs de santé publique, dans la régulation de l'exercice et de l'activité des secteurs pharmaceutiques et biologiques.

MISSIONS

La cellule des produits de santé et activités biologiques assure les missions suivantes :

- ▶ Promouvoir le bon usage des médicaments. À ce titre, un pharmacien hospitalier coordonne les activités de l'OmeDit (Observatoire du Médicament, des Dispositifs médicaux et de l'Innovation Thérapeutique).
- ▶ Être l'interlocutrice de la profession pour tout aspect réglementaire: elle relaie les alertes sanitaires auprès des pharmaciens, apporte son expertise technique aux services de l'Etat (gendarmerie, douanes) dans la gestion de la lutte contre le dopage et le trafic de médicaments.
- ▶ Définir et mettre en œuvre l'inspection (officines, pharmacies à usage intérieur, laboratoires, grossistes répartiteurs) et instruction des plaintes.
- ▶ Instruire les demandes d'autorisations, de créations, de transferts : pharmacies, pharmacies à usage intérieur, laboratoires d'analyse de biologie médicale, grossistes répartiteurs.

ACTIVITÉS EN 2022

→ Gestion des alertes sur les produits de santé

Les tensions et ruptures d'approvisionnement nationales sont de plus en plus nombreuses et peuvent être imputables à des difficultés rencontrées dans la production du médicament (manque de matières premières, défaut de qualité...). La Réunion n'échappe pas à ces difficultés, augmentées par un fret maritime perturbé.

UNE TENSION NATIONALE QUI SE RÉPERCUTE À LA RÉUNION

- ▶ Tension d'approvisionnement à La Réunion : 9.
- ▶ Rupture de stock : nombreuses et passagères dont certains dispositifs médicaux (ex: Freestyle Libre 2, contrôle de la glycémie).

→ Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, du 18 avril au 31 octobre 2022

La vaccination est recommandée notamment pour les personnes à risque de développer une forme grave : personnes âgées de plus de 65 ans, femmes enceintes, personnes atteintes d'une maladie chronique ou d'obésité sévère.

- ▶ **64 205** Vaxigrip délivrés aux pharmacies d'officine, aux établissements de santé et aux établissements médico-sociaux
- ▶ Une couverture vaccinale de **24,6%** des personnes éligibles (stable en comparaison de 2021).

CHIFFRES CLÉS 2022

→ Inspection et contrôle



→ Autorisations



→ Vaccination à l'officine



→ Recueillir et contrôler l'activité globale relative à l'année précédente et réalisée par les pharmacies, les laboratoires de biologie médicale, les structures de dispensation d'oxygène

→ Instruire les signalements d'addictovigilance



Déclaration d'activité :

246
pharmacies

6
laboratoires de biologie médicale

12
structures de dispensation d'oxygène à domicile





Formation des professionnels de santé

FORMATIONS PARAMÉDICALES ET MAÏEUTIQUE

PRÉSENTATION

L'ARS assure le contrôle pédagogique des instituts et écoles de formation en santé. Ces derniers sont répartis entre les établissements publics de santé, deux associations et l'Éducation nationale.

Objectifs

- ▶ Augmenter le nombre de places en formation pour répondre aux besoins RH du territoire.
- ▶ Poursuivre le développement de la formation en apprentissage.
- ▶ Ouvrir de nouvelles filières de formation.

OFFRE DE FORMATION À LA RÉUNION

DIPLÔMES	INSTITUTS ET ÉCOLES DE FORMATION	CAPACITÉ D'ACCUEIL DE LA FORMATION
AIDE SOIGNANT	IFAS CHU NORD	40
	IFAS CHU SUD	45
	Lycée Léon de Lépervanche Le Port (EN)	15
	IFAS Lycée M. Curie Saint-Anne (EN)	15
<i>Voie apprentissage</i>	IFAS Lycée M. Curie (EN)	7
TOTAL		122
AUXILIAIRE PUÉRICULTURE	IFAP ASFA	35
	IFAP Lycée M. Curie Saint-Anne	15
	IFAP CHU SUD	15
<i>Voie apprentissage</i>	IFAP Lycée M. Curie Saint-Anne (EN)	7
TOTAL		72
INFIRMIER	IFSI CHU NORD	120
	IFSI CHU SUD	112
TOTAL		232
IADE (1 année sur 2)	IRIADE CHU SUD	15
IBODE	IRIBODE CHU SUD	15
AMBULANCIER cursus continu 2 sessions/an	IFA CHU NORD	40
<i>Voie apprentissage</i>	IFA CHU NORD	12
AUXILIAIRE AMBULANCIER 2 sessions/an		40
ERGOTHÉRAPEUTE	IRFE ASFA	25
PUÉRICULTRICE	École PUER ASFA	20
MANIPULATEUR RADIO	Lycée M. Curie Saint-Anne (EN)	18
CADRE DE SANTÉ	IRMSOI - Saint-Denis	24
PSYCHOMOTRICIEN	IFRP EMAP	25
MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE	IFMK CHU SUD	20
FORMATION MÉDICALE MAÏEUTIQUE	École Sage-femme CHU NORD	27
TOTAL		707

FORMATION DES INTERNES EN MÉDECINE

BILAN 2022

→ Accès à la formation

- ▶ **558** internes en médecine lors de la rentrée universitaire de novembre 2022. Parmi eux : **141** internes sont issus des épreuves classantes nationales soit une augmentation de 7% par rapport à l'année 2021.
- ▶ **100%** des postes offerts à l'ECN pourvus.

→ Pendant la formation

La réforme du 3^{ème} cycle des études médicales se poursuit :

- ▶ **76** internes ont accédé au statut « Docteur Junior » qui permet à l'étudiant de 3^{ème} cycle une mise en autonomie progressive, sous la responsabilité d'un médecin sénior.

Agrément des terrains de stage :

- ▶ **286** terrains hospitaliers agréés.
- ▶ **237** terrains ambulatoires (231 médecine générale, 3 gynécologie médicale, 3 pédiatrie).
- ▶ **38** terrains agréés au sein d'organismes autres (administrations, service de médecine des armées, cabinets de radiologie, médecine du travail).

→ Après la formation

- ▶ **6** internes ont bénéficié d'un financement en post-internat (en qualité d'assistant spécialiste partagé entre établissements de santé). Ils ont ainsi pu acquérir une formation complémentaire ou une surspécialisation.
- ▶ **4** internes de la subdivision ayant signé un contrat d'engagement de service public (CESP) se sont installés dans une zone sous-dotée à La Réunion (La Bretagne, Sainte-Clotilde, Barrage Saint-Paul, La Crête Saint-Joseph et Saint-Philippe) à l'issue de leur DES de médecine générale.

LE DISPOSITIF D'ASSISTANT SPÉCIALISTE PARTAGÉ (ASP)

Accessible aux titulaires d'un DES, il permet de bénéficier d'un post-internat pour se surspécialiser ou acquérir des compétences en lien avec leur projet professionnel. **Financement de 6 postes d'ASP dans les spécialités suivantes :**

- ▶ chirurgie viscérale.
- ▶ gynécologie-obstétrique.
- ▶ gynécologie médicale.
- ▶ médecine vasculaire.
- ▶ ORL.
- ▶ pédiatrie.

NOUVEAUX MODES D'EXERCICE ET DE FINANCEMENT

LES PROTOCOLES DE COOPÉRATION

Les professionnels de santé peuvent adhérer à plusieurs protocoles de coopération :

- ▶ ASALEE (9 protocoles de coopération).
- ▶ Réalisation d'un bilan visuel par l'orthoptiste chez enfant/Adulte renouvellement/Adaptation de corrections optiques (1 protocole).
- ▶ Prélèvement cornée/Tissus/Personne décédée (1 protocole).
- ▶ Échographie cardiaque à visée de diagnostic (2 protocoles).
- ▶ Pose PICCLINE (1 protocole).
- ▶ Protocoles ouverts aux CPTS (6).

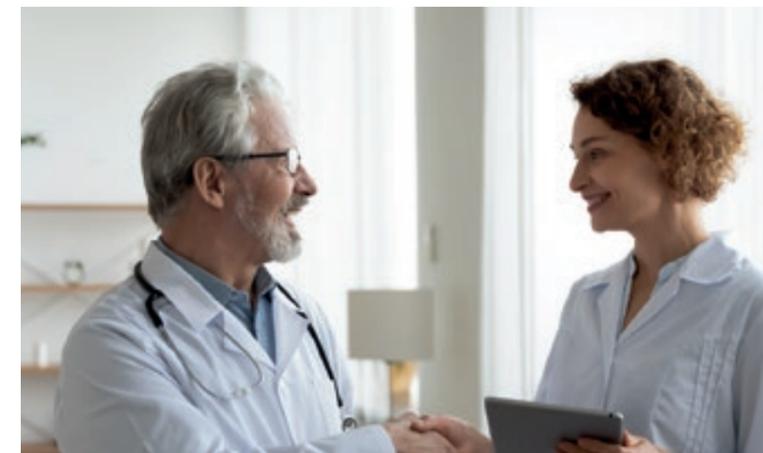
Soit 20 protocoles de coopération interprofessionnelle déployés à La Réunion en 2022.

EXPÉRIMENTATIONS INNOVANTES EN SANTÉ

Dans le cadre de l'Article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale 2018, l'ARS La Réunion a autorisé six expérimentations novatrices à La Réunion :

- ▶ **IPEP** : l'Incitation financière à la Prise en charge Partagée permet de tester l'efficacité d'une incitation financière collective (groupement d'acteurs en santé / maison de soins libérale située au CHOR).
- ▶ **OBEPEDIA** : prise en charge de l'obésité complexe chez les jeunes de 5 à 18 ans en proximité (équipe du CHU et des acteurs de proximité).
- ▶ **FORFAIT DE REORIENTATION DES URGENCES (FRU)** : il facilite les relations ville – hôpital et permet de désengorger les Services d'Accueil et d'Urgence de situations qui ne nécessitent pas de soins hospitaliers (CHOR et maison de soins libérale).
- ▶ **EQLATT (association IRSAM de La Réunion)** : accompagnement à l'équipement des personnes vivant avec un handicap et des personnes âgées en perte d'autonomie.
- ▶ **ICOPE** : programme de prévention de la perte d'autonomie axé sur le dépistage multidimensionnel du déclin (CPTS Grand Sud Réunion).
- ▶ **GÉCOPLAIES** : expérimentation régionale qui propose un parcours de soins coordonné et numérique pour la prise en charge des plaies chroniques et/ou complexes.

Ces projets mettent en évidence la **dimension collaborative** entre les professionnels de santé.





Santé-Environnement

L'EAU DE CONSOMMATION

L'ARS La Réunion est chargée de l'organisation du contrôle sanitaire des eaux distribuées sur l'île, mis en œuvre en complément des actions de surveillance quotidiennes réalisées par les responsables de la production et de la distribution de l'eau. Il a pour objectif :

- ▶ D'assurer la sécurité sanitaire pour les consommateurs.
- ▶ De faciliter l'information des abonnés.

CONTRÔLE SANITAIRE DE L'EAU DU ROBINET

Un nouveau marché du contrôle sanitaire des eaux a été conclu pour 4 ans avec le groupement de laboratoires Microlab/LDA26/EVA31.

Chiffres clés 2022

Ce contrôle sanitaire réalisé pour les eaux distribuées porte sur plus de 150 paramètres physico-chimiques et microbiologiques :

- ▶ **3 500 prélèvements réalisés, dont 151 prélèvements en urgence suite aux événements cycloniques.**
- ▶ **Augmentation de près de 5% du nombre de non-conformités microbiologiques en 2022 (par rapport à 2021).**
- ▶ **100 % des Réunionnais alimentés en 2022 par une eau conforme vis-à-vis des nitrates et des pesticides.**

PROTECTION DES CAPTAGES ET DES OUVRAGES DE DISTRIBUTION

L'instauration de périmètres de protection autour d'un captage constitue un moyen de prévention face aux pollutions ponctuelles ou accidentelles et contribue à améliorer de manière pérenne la qualité de l'eau distribuée à la population pour leurs usages alimentaires.

La protection des captages s'est poursuivie en 2022, avec l'instauration de périmètres de protection définis par arrêté préfectoral pour 7 captages d'eaux destinées à la consommation humaine.

Chiffres clés 2022

En complément, l'ARS a réalisé une étude relative à la sécurisation des ouvrages de prélèvement, de production et de stockage :

- ▶ **199 captages d'eau.**
- ▶ **74,6 % sont protégés.**
- ▶ **388 ouvrages ont été diagnostiqués.**



PLAN EAU POTABLE 2016-2022

La Réunion accuse un important déficit en infrastructures de potabilisation d'eau destinée à la consommation humaine. En 2015, plus de la moitié des abonnés étaient concernés par une eau pouvant être ponctuellement ou chroniquement dégradée.

Cette situation a conduit l'ARS et la préfecture à s'engager dans un plan d'envergure EAU POTABLE 2016-2022, repris dans la déclinaison du Plan EAU DOM sur le territoire de La Réunion. Dans le cadre de ce plan, 20 communes ont été mises en demeure de mettre en service des usines de potabilisation adaptées afin de sécuriser la qualité de l'eau distribuée.

Chiffres clés 2022

- ▶ **4 usines de potabilisation** mises en service pour garantir la qualité de l'eau distribuée à la population : Dassy (Saint-Pierre), Bois de Nèfles (Saint-Denis), Paille en Queue (Entre-Deux), Mélina (Les Avirons).
- ▶ **21 unités de potabilisation** mises en service depuis le début du Plan Eau Potable 2016-2022.
- ▶ Travaux en cours pour **8 unités de potabilisation**.
- ▶ **3 nouveaux marchés** de constructions attribués.
- ▶ **2 nouvelles mises en demeure** en 2022 (45 000 habitants) pour la construction de nouvelles usines.
- ▶ **82 500 personnes concernées** par la mise en fonctionnement des nouvelles usines de potabilisation.
- ▶ **232 500 habitants** seront prochainement alimentés par un réseau disposant de traitements adaptés (travaux en cours).

FONDS INVESTIS POUR CES OPÉRATIONS

- ▶ Montant total des travaux des unités de potabilisation : **110 millions d'euros**.
- ▶ Subventions de fonds européens programmés : **59 millions d'euros**.



LES EAUX EMBOUTEILLÉES

La Réunion compte également 3 établissements conditionnant de l'eau en bouteilles, qui font également l'objet d'un contrôle sanitaire des eaux :

- ▶ 113 prélèvements de contrôle.
- ▶ 95 % des prélèvements conformes avant mise en distribution.

LES EAUX THERMALES

L'établissement public thermal Irénée Accot de Cilaos (Conseil Départemental) propose des cures pour le traitement des rhumatismes, des séquelles de traumatismes ostéo-articulaires et des maladies des voies digestives et des affections métaboliques. Il propose également des soins d'hydrothérapie pour le grand public.

Ses eaux font l'objet d'un contrôle sanitaire par l'ARS depuis l'émergence de la ressource thermo-minérale jusqu'aux points d'usage.

Chiffres clés 2022

- ▶ 78 prélèvements de contrôle.
- ▶ 90 % de prélèvements conformes.

LES EAUX DE BAINNADE

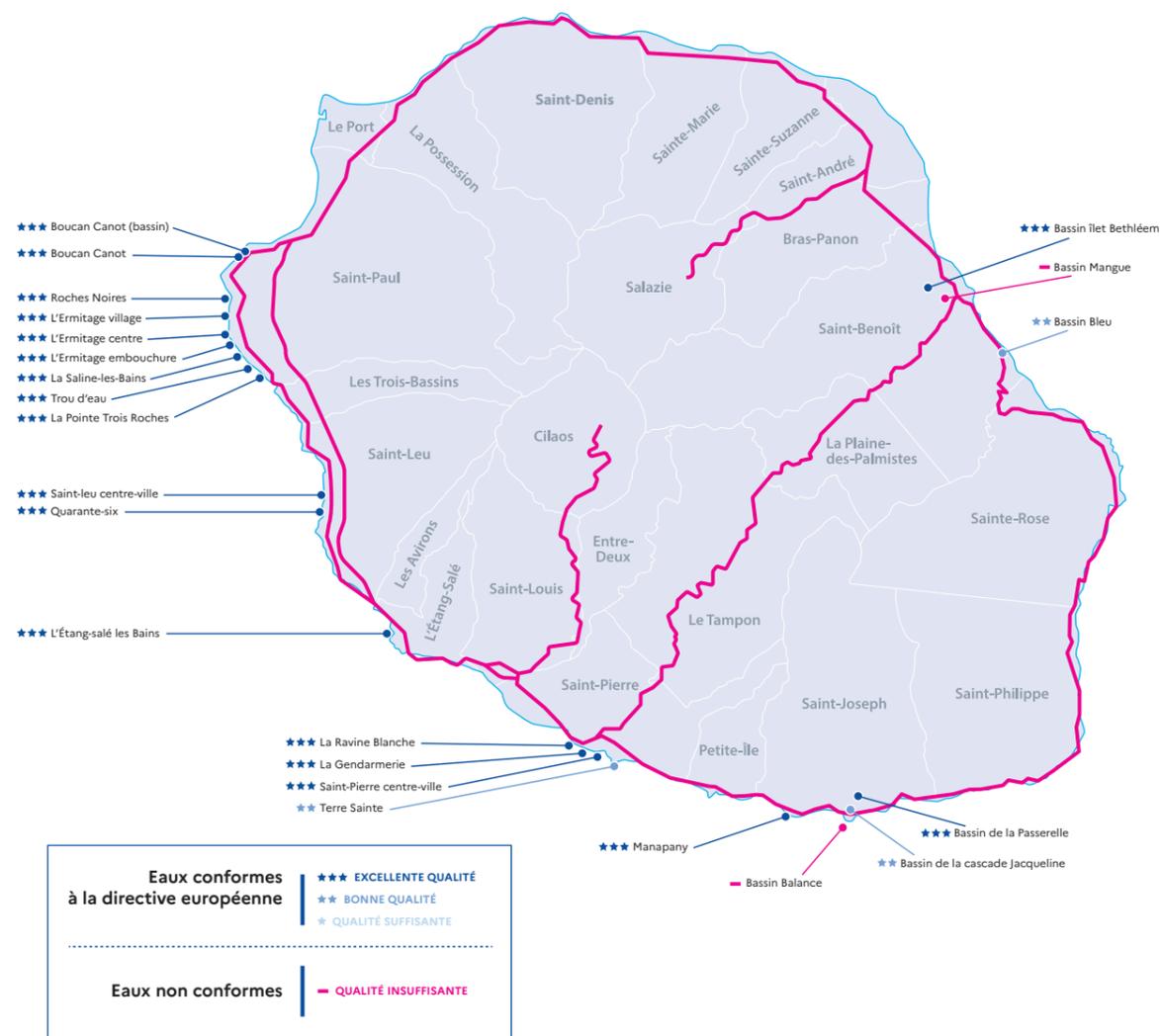
L'ARS La Réunion est chargée du contrôle sanitaire (suivi de la qualité des eaux) des sites de baignade en mer et en eau douce (bassins/rivières). En cas de non-conformité, des mesures immédiates peuvent être demandées au responsable de la baignade pour préserver la santé des usagers (fermeture de la plage si nécessaire en cas de pollution avérée).



Chiffres clés 2022

- ▶ **7 sites de baignade en mer contrôlés.**
- ▶ **6 sites de baignade en eau douce contrôlés.**
- ▶ **768 prélèvements et analyses bactériologiques réalisés.**

→ Bilan sites de baignade en mer



À l'issue de la saison balnéaire 2021-2022, la qualité des eaux de **16 sites de baignade** en mer est considérée **d'excellente qualité** (au regard de la norme européenne) **et 1 site est classé en bonne qualité.**

Par ailleurs, plusieurs communes ont engagé des réflexions en vue du développement de baignades d'eau de mer protégées. L'ARS apporte son expertise sanitaire dans le cadre de ces projets.

→ Bilan sites de baignade en eau douce

Qualité de l'eau des 6 sites en eau douce pour la saison 2021-2022 à La Réunion :

- ▶ **Qualité excellente : 2 sites.**
- ▶ **Bonne qualité : 2 sites.**
- ▶ **Qualité insuffisante : 2 sites.**

Pour les sites classés en qualité insuffisante, les responsables de ces baignades sont invités à mettre en œuvre des actions de reconquête de la qualité de l'eau. Des investigations ont été menées et des actions prioritaires ont été identifiées.

LES EAUX DE PISCINES

Le contrôle sanitaire des piscines publiques ou privées accueillant du public est organisé par l'ARS La Réunion pour le compte du préfet.

Chiffres clés 2022

- ▶ 152 établissements à La Réunion.
- ▶ 247 bassins régulièrement contrôlés.
- ▶ 1273 prélèvements et analyses effectués en 2022.
- ▶ 92% des analyses microbiologiques conformes.
- ▶ 7 visites de contrôle de piscine.

ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION

- ▶ La réglementation applicable aux piscines et bassins accessibles au public : depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les piscines publiques ou privées à usage collectif ne sont plus visées par le contrôle sanitaire, comme les piscines des copropriétés. Toutefois, la nouvelle réglementation renforce les responsabilités associées à ces installations. L'ARS La Réunion a donc réuni en séminaire les piscinistes de l'île qui accompagnent les exploitants de piscines accueillant du public (comme les syndicats de copropriétés) pour leur donner les clés d'une bonne compréhension et appropriation de ces nouveaux textes.
- ▶ Les bassins de soins (balnéothérapie) sont désormais concernés par le contrôle sanitaire.



L'HABITAT ET CADRE DE VIE

TRAITEMENT DE L'INSALUBRITÉ

La résorption du parc de logements insalubres est un enjeu de santé publique majeur et figure parmi les priorités de l'Etat. À La Réunion, les acteurs concernés, dont l'ARS, œuvrent ensemble au sein du Pôle Départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) piloté par le préfet.

Chiffres clés 2022

- ▶ **280 signalements** reçus et traités (réorientation du dossier ou instruction d'une procédure d'insalubrité).
- ▶ **63 procédures** engagées au titre du code de la santé publique (pour 66 logements).
- ▶ **72 contrôles** de l'application des arrêtés.
- ▶ **36 mainlevées** ou abrogations d'arrêtés.
- ▶ **35 demandes de travaux** d'office aux frais des propriétaires.
- ▶ **1 procès-verbal** de constat d'infraction dressé.
- ▶ **4 matinales** à destination des élus et des agents des collectivités.

LUTTE CONTRE LES MARCHANDS DE SOMMEIL

Les familles victimes de propriétaires bailleurs indécents sont généralement des personnes vulnérables qui ne signalent pas spontanément leurs mauvaises conditions de logement. Aussi, l'ARS La Réunion a signé une convention avec l'AGORAH et la CAF pour faciliter le repérage des marchands de sommeil. Une étude a été réalisée par l'AGORAH : elle consiste à croiser les données de repérage des logements potentiellement indignes (structure du logement) avec les données de versement d'une allocation logement (composition familiale).

→ Bilan fin 2022

- ▶ L'ensemble des communes a fait l'objet d'un traitement dans le cadre de l'étude menée par l'AGORAH.
- ▶ Près de 1000 bâtiments du parc privé sont ainsi identifiés et feront l'objet d'investigations complémentaires par les personnels de l'ARS, de la CAF et des Plans Intercommunaux de Lutte contre l'Habitat Indigne.



AUTRES SIGNALEMENTS

- ▶ 29 signalements ou plaintes ont été traités en lien avec la qualité de l'air, les rayonnements non ionisants (RNI), ou encore les sites et sols pollués, les déchets ou le domaine funéraire.
- ▶ 24 signalements ou plaintes pour nuisances sonores traités en appui aux communes.
- ▶ 4 mesures de caractérisation de nuisance sonore réalisées.
- ▶ 5 intoxications au monoxyde de carbone réceptionnées.

PRÉVENTION DU RISQUE LÉGIONELLES

L'ARS décline chaque année un programme d'inspection-contrôle pour prévenir la contamination des réseaux d'eau intérieurs par la bactérie légionelle. Cette dernière peut causer la légionellose. L'ARS investigate donc les réseaux d'eau intérieurs qui peuvent avoir été à l'origine des cas de légionellose déclarés (11 cas confirmés en 2022).

Chiffres clés 2022

- ▶ 2 établissements de santé, 2 EHPAD et 1 hôtel inspectés.
- ▶ 8 réseaux d'eau intérieurs d'habitations investigués.

AVIS SANITAIRES SUR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Les sollicitations de l'ARS pour l'émission d'avis sanitaires sur les projets d'aménagement sont en forte augmentation ces dernières années.

→ Bilan fin 2022

215 avis sanitaires réglementaires ont été émis sur des projets, plans et programmes dans des domaines variés (industrie, énergie, transport, déchets, urbanisme, etc.) ou sur des demandes de permis de construire.

Les enjeux sanitaires intégrés au territoire

L'ARS a notamment fait valoir l'importance de l'intégration des enjeux sanitaires dans les grands projets structurants du territoire en cours d'élaboration : le Schéma d'Aménagement Régional porté par la Région, le Schéma Régional des Carrières ou encore le plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).

DÉCHETS DE SOINS DES PATIENTS EN AUTO-TRAITEMENT

À La Réunion, environ 23 000 patients en auto-traitement sont susceptibles de produire à domicile des DASRI perforants (aiguilles, pompes à insuline, etc.). Ces derniers sont encore trop fréquemment retrouvés sur les chaînes de tri des ordures ménagères. Les taux de collecte en pharmacies des contenants mis à disposition des personnes concernées demeurent aujourd'hui insuffisants. Une campagne de communication à destination des patients en auto-traitement a donc été menée en 2022 en partenariat avec la CGSS, l'éco-organisme DASTRI et l'URPS Pharmacies.





PROGRAMMATION EN SANTÉ-ENVIRONNEMENT

PARTICIPATION AUX TRAVAUX NATIONAUX

TRAVAUX EN 2022

L'ARS La Réunion a pris l'initiative de lancer un groupe de travail inter ARS portant sur les PRSE (Plan Régional Santé-Environnement) et la capacité à partager leurs réussites, à les valoriser et à mutualiser projets et moyens. Elle a également relancé et soutenu un format spécifique d'échange entre PRSE ultramarins en coopération avec la DGS.

L'ARS participe activement à la réalisation du PNSE (Plan National Santé Environnement) : une de ses actions vise à valoriser les bases de données de santé environnement nationales.

RAPPORT PNSE-PRSE

Sollicitée par le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), l'ARS La Réunion a contribué à rédiger un document de constats et de propositions sur un volet outre-mer des PNSE et PRSE.

Il a pour objectif de nourrir l'avis du haut conseil saisi par le ministère pour produire un rapport sur les 15 années d'existence de ces plans.

C'est une des raisons pour lesquelles l'ARS La Réunion a été retenue pour représenter les ARS durant le colloque interministériel de restitution en **janvier 2023**.

CARTOGRAPHIE DES INÉGALITÉS EN SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Un projet proposé par l'ARS La Réunion a été retenu : lancé en 2022, il doit aboutir en 2023 pour cartographier et mettre à disposition des collectivités les inégalités en santé-environnement.

FAITS MARQUANTS 2022

PROJET RÉGIONAL SANTÉ-ENVIRONNEMENT (PRSE) 3

À La Réunion, l'ARS a poursuivi la mise en oeuvre du 3ème **Projet Régional Santé-environnement (PRSE)**, notamment en lançant le tout premier diagnostic santé-environnement réunionnais.

Ce travail dresse un état des lieux de la qualité des milieux et des pathologies qui peuvent en découler. Il permet également de suivre et de mesurer l'impact des actions engagées pour y remédier.

DES ACTIONS EN FAVEUR DU JEUNE PUBLIC

→ Une seule santé

L'ARS a multiplié les initiatives avec ses partenaires. En accompagnant les collectivités, **22 000 jeunes ont pu être sensibilisés à la santé environnementale** autour du thème : "Une seule santé". Cette approche, issue du nouveau Plan national Santé-environnement, vise à intégrer les concepts et les professionnels de la santé publique, de la santé animale et de la santé des milieux.



→ Actions en partenariat avec les Petits Débrouillards

Pour intensifier la sensibilisation des jeunes, l'ARS a conclu un partenariat avec l'association Les Petits Débrouillards :

- ▶ La promotion du concept « Une seule santé » dénommé « Une terre à partager », au cours de nombreux événements prisés des jeunes :
 - ▷ la semaine du développement durable.
 - ▷ le salon Geekali.
 - ▷ le rassemblement de près de 1000 éco-délégués lors de l'événement « Ambition planétaire ».
 - ▷ la journée académique de l'éducation au développement durable.
 - ▷ le dispositif Vac'ado de la ville de Saint-Paul, une « méga beach party » pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans.
 - ▷ des événements ponctuels : animations sur temps scolaire, jardins partagés à St Louis en bas d'immeuble, etc.
- ▶ La conception de supports de jeux et de formation, touchant plusieurs milliers de jeunes de 5 à 18 ans, grâce à :
 - ▷ des interfaces vidéo.
 - ▷ la réalité virtuelle.
 - ▷ des jeux de société.

→ Des supports innovants

Ces animations ont nécessité le **développement de procédés techniques originaux**, dont des capteurs d'UV ou d'air à très bas coût (*lowtech*), permettant aux jeunes des manipulations et un apprentissage par la pratique.

Un des objectifs en 2023 : permettre aux jeunes de niveau lycée de pouvoir les fabriquer eux-mêmes en classe de technologie, pour pouvoir s'en équiper et procéder à des mesures dans leurs environnements.

Un défi vidéoludique ou « game jam » a été animé en novembre 2022 : ce défi a rassemblé plus de 120 étudiants organisés en 23 équipes pour concevoir un jeu vidéo en 48 heures sur le thème « Une seule santé ».

Autre média utilisé pour se mettre à portée des jeunes publics : **la construction d'un podcast avec le CIRAD**, dont les premières diffusions **ont eu lieu début 2023** et rassemblent déjà **plusieurs centaines d'auditeurs**.



AUTRES PROJETS SOUTENUS

→ Implantation de ruches sur le site du grand port maritime

Cette action a permis de mesurer les contaminants de l'air fixés par les abeilles lors de leurs butinages, que les capteurs existants ne parviennent pas à mesurer aussi finement. L'exploitation des résultats de cette biosurveillance innovante doit permettre de mieux caractériser la qualité de l'air et ainsi d'anticiper les effets sur la santé humaine.



SAINT-LOUIS, UN EXEMPLE À SUIVRE

Une classe de lycée a pu produire et manger les premiers radis cuisinés dans l'établissement par les élèves des filières de restauration. Grâce aux moyens mis à disposition, l'établissement a pu obtenir **deux distinctions nationales : celle de la coupe de France du potager et une autre de la fondation Colbert**.

→ Jardins pédagogiques

Dans plusieurs établissements scolaires sur le pourtour de l'île (St Louis, St Denis, St Paul...), l'ARS a soutenu la réalisation et l'entretien de jardins pédagogiques. Ils permettent de sensibiliser les jeunes aux cultures locales, au respect de l'eau, des sols et de la biodiversité locale pour assurer une alimentation saine et durable.

→ Coupe de La Réunion du potager

L'ARS a soutenu l'association Landestini pour lancer la coupe de La Réunion du potager. Cette dernière a attiré 30 établissements volontaires en 2022, une excellente participation pour une première sur notre île. L'ARS a contribué au jury décernant les distinctions, au côté d'autres professionnels (DAAF, rectorat, association Formaterra, communes de Trois Bassins, Saint Louis, Saint Paul etc.).

→ Actions de sensibilisation au Port

Dans le cadre du CLS du Port, des projets ont été noués avec la Cité Éducative, le CCAS, le Mercredi loisirs, les classes passerelles, etc, pour sensibiliser aux questions de santé et d'environnement.

Les animations, basées sur l'expérience et l'observation ont fait découvrir l'impact de l'environnement sur la santé, notamment :

- ▶ Le cycle de l'eau.
- ▶ Les sols.
- ▶ Les perturbateurs endocriniens.
- ▶ L'habitat et les îlots de chaleur.

Elles ont également sensibilisé aux risques liés :

- ▶ Aux UV.
- ▶ À une mauvaise qualité de l'air.
- ▶ Au bruit et à la pollution sonore.

Des maquettes fabriquées par des jeunes participants aux mercredis loisirs (8 à 10 ans) ont été présentées lors d'un événement spécial. Un jury de professionnels (commune, rectorat, DRAJES, ARS...) a récompensé les meilleures réalisations.



Veille et sécurité sanitaire

La réception des signaux et des alertes est assurée par la cellule de veille d'alerte et de gestion sanitaire (CVAGS). Ces signalements émanent des :

- ▶ Particuliers.
- ▶ Professionnels de santé libéraux.
- ▶ Établissements de santé.

SIGNALEMENTS REÇUS EN 2022

THÉMATIQUES	NOMBRE
Maladies à déclaration Obligatoire (MDO)	173
Pathologies hors MDO	189
Expositions environnementales	2
Situations exceptionnelles / événement climatique	3
Événements / incidents dans organismes ou établissements	122
Vigilances	4
Événements indésirables graves associés aux soins (dont infections associées aux soins)	126 (32)
Autres	8
TOTAL DES SIGNALEMENTS	627

MALADIES À DÉCLARATION OBLIGATOIRE

PATHOLOGIES	NOMBRE DE SIGNALEMENTS REÇUS
Choléra	1
Diphthérie	5
Fièvre typhoïde	4
Hépatite A	7
Hépatite B	1
Infection invasive à méningocoque	2
Légionellose	14
Listériose	3
Orthopoxvirus	8
Paludisme d'importation	20
Saturnisme	1
Suspicion de Creutzfeldt-Jacob	1
Toxi-infection alimentaire collective	55
Tuberculose	51

MALADIES SOUS SURVEILLANCE

PATHOLOGIES	NOMBRE DE SIGNALEMENTS REÇUS
Coqueluche	4
Gale	2
Intoxication monoxyde de carbone	2
Leptospirose	175
Syndrome hémolytique et urémique	1

LEPTOSPIROSE

→ Augmentation des cas de leptospirose

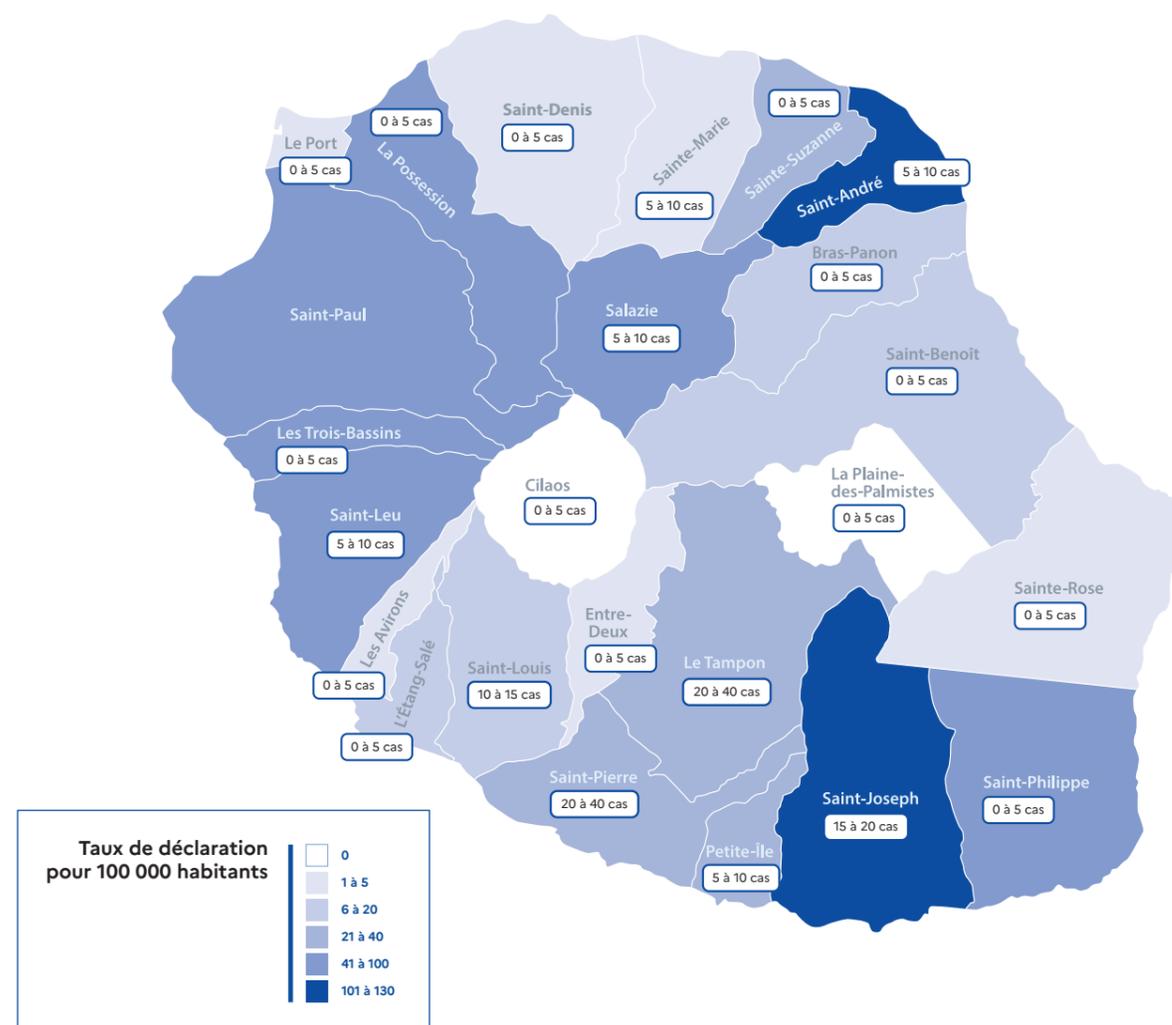
Le nombre de signalements de cas de leptospirose est en augmentation depuis 2017.



Les services de l'ARS La Réunion et de Santé Publique France, dans un contexte de mise en place de la déclaration obligatoire de la maladie, ont repris les investigations et révisé leurs organisations concernant la gestion de ces signaux.

→ Analyse des signaux

Sur les 175 signaux reçus par le service LAV ; près de 95% ont pu être enquêtés. L'objectif est de mieux caractériser les lieux, les activités à risque de contamination et les facteurs aggravants, afin de d'adapter les messages de prévention à la situation nouvelle que connaît l'île sur ce sujet.





Gestion des situations exceptionnelles

ÉPIDÉMIE DE COVID-19

ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

La première partie de l'année 2022 a été marquée par une circulation toujours active de l'épidémie de Covid-19 à La Réunion.

JANVIER

Adaptation des règles d'isolement en fonction de la réalisation d'un test.

FÉVRIER

- ▶ Suppression du couvre-feu.
 - ▶ Fin du port du masque en extérieur.
 - ▶ Levée des jauges dans les établissements accueillants du public.
 - ▶ Le télétravail n'est plus obligatoire.
 - ▶ Levée des restrictions de rassemblement dans l'espace public.
- Vaccination** : des opérations pour faciliter l'accès à la vaccination aux Réunionnais.

MARS

- ▶ Réouverture des boîtes de nuit sans limite de jauge - Concerts debout à nouveau autorisés avec pass vaccinal.
 - ▶ Consommation debout de nouveau autorisée dans les bars et les restaurants- Obligation du port du masque levé dans les ERP soumis au pass vaccinal.
 - ▶ Maintien du port du masque dans les écoles
- Vaccination** : Réorganisation de l'offre vaccinale à La Réunion

AVRIL

À partir du 4 avril, suspension du pass vaccinal et fin de l'obligation du port du masque à l'intérieur.

MAI

Fin des motifs impérieux pour les voyageurs non vaccinés.
Vaccination : le Vaccinobus reprend la route.
Présence de sous-lignage BA.4 et BA.5 du variant Omicron.

JUIN

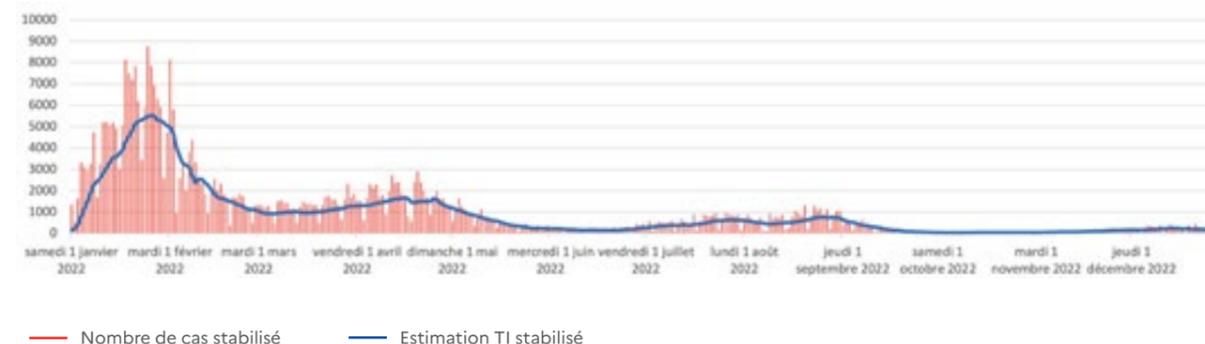
Vaccination : le Vaccinobus finit sa tournée.

JUILLET-AOÛT

Distribution des auto-tests gratuits à l'aéroport de Roland Garros.

NOVEMBRE

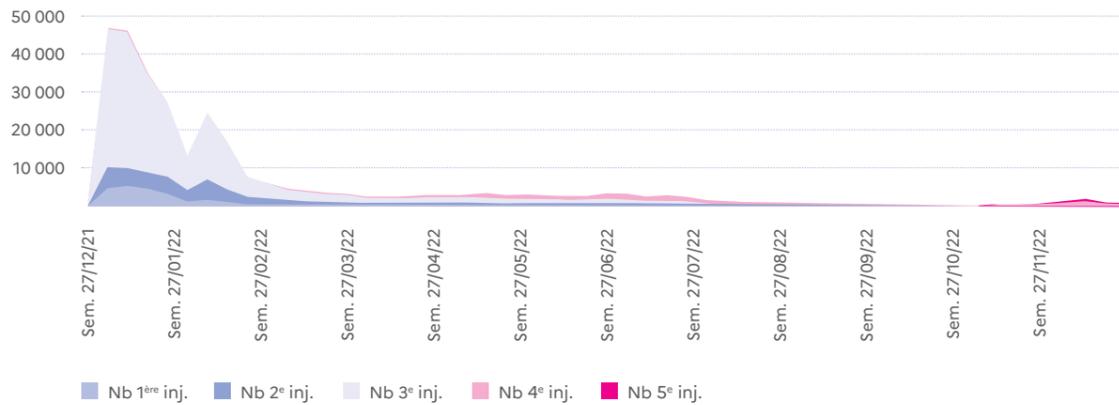
Seuil de 900 décès à La Réunion depuis le début de l'épidémie



VACCINATION

En 2022, plus de 300 000 injections ont été réalisées.

Un nouveau vaccin, bivalent (comirnaty bivalent adulte) a été mis à disposition à partir du mois d'octobre 2022.



Le Vaccinobus a repris la route en mai 2022 : 32 opérations Vaccinobus organisées en coordination avec les communes de l'île de mai à juin.

COMMUNICATION

La communication a été axée en 2022 sur les gestes de protection individuelle et sur la vaccination. Elle a joué un rôle prépondérant pour informer et sensibiliser la population, les professionnels de santé et les différents acteurs.

69 communiqués de presse	4 conférences de presse	57 sollicitations de presse traitées
186 posts sur la page FB dont 107 liés à la vaccination contre la Covid	5 lettres d'information mensuelles envoyées aux professionnels de la communication (de janvier à mai)	69 mails envoyés au personnel

En lien avec la préfecture, l'ARS a mené plusieurs campagnes de communication, réalisé diverses actions de communication et produit de nombreux outils (affiches, flyers, vidéos, lettres d'information).

→ 4 campagnes de communication en 2022 :

Nouveaux diplômés : faire la fête sans covid (juillet)

- ▶ Campagne réseaux sociaux.

Deuxième dose de rappel : personnes de plus de 60 ans (mai)

- ▶ Communiqué de presse, rubrique internet, spot radio, campagne réseaux sociaux, plateaux TV, mail dédié aux professionnels de santé, affiches.

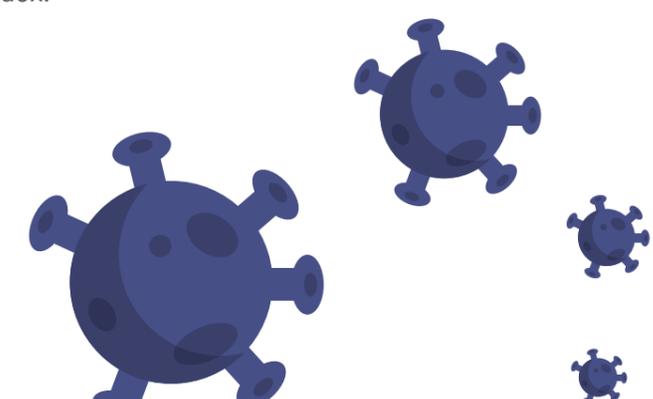


Vaccination des personnes atteintes de comorbidités en lien avec l'assurance maladie

- ▶ Affiche relayée par l'Assurance maladie (courrier), flyer.

Deuxième dose de rappel - personnes à partir de 18 ans (décembre)

- ▶ Communiqué de presse, spot radio, Internet, campagne réseaux sociaux.



ÉPIDÉMIE DE DENGUE

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

L'année 2022 a été marquée par la **forte baisse de la circulation du virus de la dengue**.

Le 1^{er} semestre est resté, pour partie, orienté vers les actions de lutte autour des cas de dengue du fait d'un niveau de signalement d'environ 100 cas par semaine.

La plus grande partie de l'année, le contexte épidémique plus favorable a permis une diminution de l'investissement du service de lutte anti-vectorielle dans le cadre des actions de lutte au profit d'un retour à des actions de sensibilisation et de prévention (porte-à-porte, surveillance des ravines, des sites sensibles, des gîtes exceptionnels...).

Chiffres clés 2022

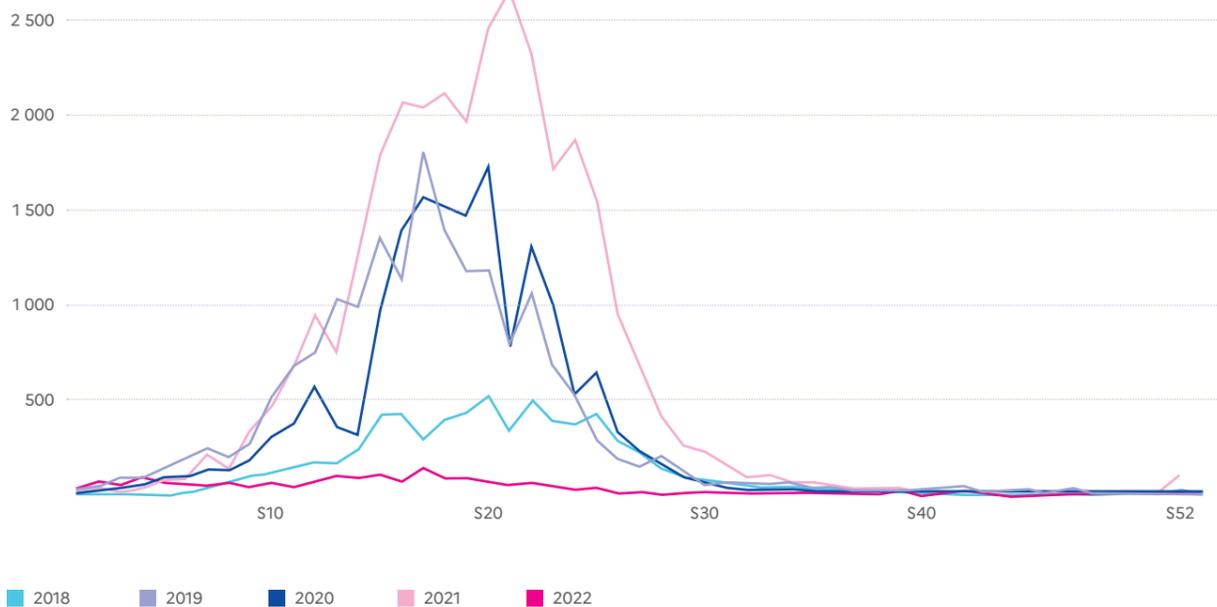


- ▶ 0.09 % de cas de dengues secondaires.
- ▶ Sexe ratio (H/F) : 0.75.
Âge median : 39 ans [0-98].
- ▶ Région la plus touchée : SUD.
- ▶ 198 passages aux urgences.
- ▶ 61 hospitalisations de plus de 24 h.
Sexe ratio (H/F) : 1.45.
Âge median : 56 ans [1-89].
- ▶ 0.22% des hospitalisations pour forme sévère.
- ▶ 0 patient suivi pour troubles ophtalmiques.
- ▶ 3 décès directement liés à la dengue.



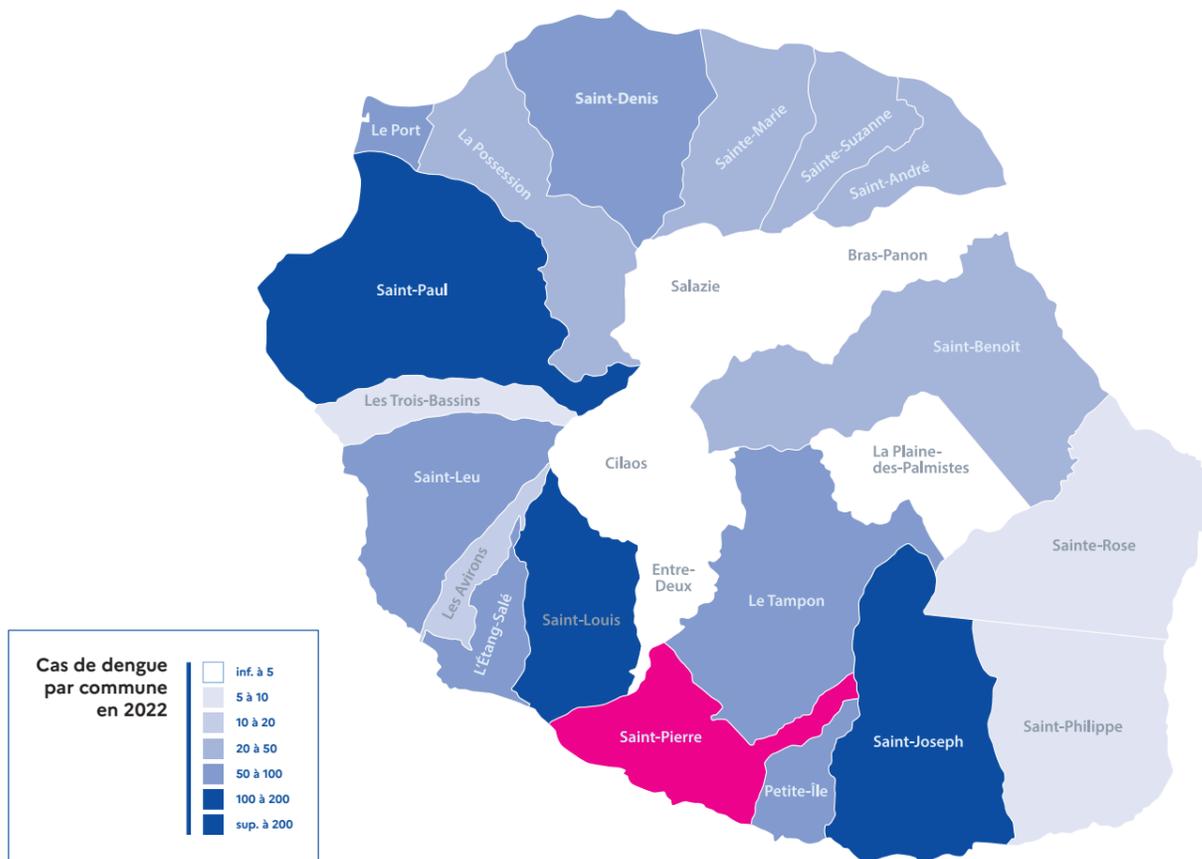
Évolution des cas confirmés de dengue en 2022

Distribution du nombre de cas confirmés de dengue à la semaine de Début des Signes (DDS), à La Réunion, de 2018 à 2022 (source : Santé Publique France) :



Évolution des cas confirmés de dengue en 2022

Le virus de la dengue a majoritairement circulé dans l'arrondissement Sud en 2022.



ACTIONS DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE (LAV) CONTRE LA DENGUE

Le dispositif de réponse aux signaux d'arboviroses a été déployé impliquant les actions suivantes :



- ▶ 1 action de traitement de nuit sur des zones de circulation virale (zone de test à Plateau Cailloux Saint-Paul).
- ▶ 1 803 répulsifs remis aux personnes sensibles au cours des interventions.
- ▶ Jusqu'à 120 personnes mobilisées quotidiennement sur les traitements autour des malades :
 - ▷ 60 agents de l'ARS, renforcés par des intérimaires.
 - ▷ 50 sapeur-pompiers volontaires du SDIS.
- ▶ Les interventions communales (nettoyage de l'espace public et des ravines, identification et élimination des dépôts sauvages...) ont été appuyées, avec une enveloppe prévue par le Préfet de 600 Parcours Emploi Compétences (PEC), pour renforcer les capacités d'intervention et de lutte contre la dengue.
- ▶ Un Arrêté Préfectoral de mesures d'urgence a été signé début 2022 pour toute l'année, imposant à tous les propriétaires ou occupants l'entretien régulier de leurs bâtiments et terrains (nettoyage, débroussaillage, élimination des déchets, ...), avec autorisation pour les communes de pénétrer dans les propriétés privées pour mener des actions de police administrative et d'élimination de gîtes larvaires.



→ Adaptations des pratiques et travaux menés en 2022

L'ARS a piloté ou accompagné un grand nombre de projets ou d'actions destinés à améliorer les pratiques et l'efficacité de la lutte anti-vectorielle :

- ▶ Un travail conjoint ARS/SDIS dans les cours et les jardins a été mis en œuvre autour des premiers cas pour s'assurer d'une action forte.
- ▶ Les mesures annuelles de l'efficacité des traitements sur les moustiques ont été menées en conditions opérationnelles réelles (traitements à pied dans les cours et les jardins). Une forte mortalité des moustiques tigres sur les zones traitées a été identifiée, confirmant ainsi l'efficacité de ces traitements.
- ▶ Les travaux d'évaluation d'une stratégie de lutte intégrée utilisant des dispositifs de piégeage ont été poursuivis, en lien avec les collectivités partenaires et ont donné des résultats intéressants en termes de réduction des densités de moustiques adultes.
- ▶ L'application Géolav a été déployée avec la volonté d'aboutir à une utilisation des tablettes pour la saisie des données lors des interventions autour des cas d'arboviroses.
- ▶ L'accompagnement de projets de recherche visant à lâcher des mâles stériles ou stérilisants pour réduire les populations de moustiques tigres, a été renouvelé.

Ces travaux ont pour but d'apporter, dans le futur, des solutions complémentaires à la lutte anti-vectorielle traditionnelle. Deux techniques ont fait l'objet de lâchers inondatifs de moustiques tigres au sein des projets de Recherche suivants :

- ▷ le projet TIS (Technique de l'Insecte Stérile), porté par l'IRD sur la commune de Sainte-Marie,
- ▷ le projet SymbioTED (Technique de l'Insecte Incompatible « TII », basée sur des moustiques stérilisants : incompatibilité d'un symbiote, présent chez les moustiques produits, avec les moustiques sauvages), porté par la société SymbioTIC.
- ▶ La surveillance des points d'entrées du territoire, avec la recherche active d'espèces exogènes et particulièrement du vecteur invasif potentiel *Anopheles stephensi*, mondialement impliqué dans l'apparition de foyers de paludisme urbain, a été étoffée.
- ▶ L'espèce *Aedes aegypti* a également été au cœur des préoccupations et travaux, avec la collaboration à un projet porté depuis l'Institut Pasteur de Madagascar sur les origines de cette espèce dans l'océan indien et sa compétence vectorielle.



→ Retour d'expérience pour des évolutions des modes d'intervention

Une analyse fine des données recueillies dans le cadre de la gestion des vagues épidémiques de dengue a été poursuivie dans un contexte d'inter-épidémie.

Des adaptations de la stratégie ont ainsi été identifiées, en vue de renforcer le dispositif de réponse dès l'arrivée de conditions climatiques plus favorables au moustique avec notamment :

- ▶ Une activation anticipée et accompagnée des renforts de lutte anti-vectorielle autour des tous premiers foyers, en privilégiant les interventions dans les cours et les jardins.
- ▶ Un renforcement des actions collectives de sensibilisation et de salubrité publique au sein des foyers émergents de dengue.

MOBILISATION SOCIALE

La diminution du nombre de cas de dengue a permis la réorientation des effectifs vers d'autres missions que le traitement et notamment la mobilisation sociale qui a retrouvé une bonne dynamique dans tous les arrondissements de l'île.

	EST	NORD	OUEST	SUD	TOTAL
Formations partenaires	12	10	25	3	50
Scolaire	9	5	40	24	78
Stand	3	4	21	10	38
Opération de quartier	14	0	7	4	25
TOTAL	38	19	93	41	191

CAMPAGNES DE COMMUNICATION MENÉES EN 2022



→ DÉC. 2021 - JAN. 2022 :
Campagne « **la dengue circule, les bons gestes pour se protéger !** »

Objectif

Rappeler à tous l'importance de se protéger et les moyens pour éviter de contracter la maladie (affichage à l'arrière des bus, campagne radio, web, réseaux sociaux).



→ JUILLET - AOÛT 2022 :
Campagne « **Profitons de l'hiver ; des astuces pour une maison sans moustiques** »

Objectif

Donner des conseils pratiques pour entretenir les jardins et éviter l'installation des gîtes larvaires : entretien des gouttières, suppression des déchets, encombrants, élagage... (campagne 100% digitale).



→ NOVEMBRE 2022 :
« **Les bons gestes à l'occasion de la fête de la Toussaint** »

Objectif

Éviter la prolifération des moustiques dans les cimetières, en remplaçant l'eau des vases par du sable humide, mis à disposition dans certains cimetières, et en retirant les coupelles sous les fleurs en pot. Elle a été doublée d'une prospection des cimetières par les agents de l'ARS afin d'identifier et sensibiliser les collectivités et la population quant à la présence de gîtes larvaires sur ces sites. (affiches, web, réseaux sociaux)

→ DÉCEMBRE 2022 :
Campagne « **Rouv Baro** »

Objectif

- ▶ Réserver un bon accueil aux équipes de l'ARS, qui se rendent dans les cours et jardins pour apporter des conseils pratiques aux habitants.
- ▶ Continuer la lutte contre la dengue et les moustiques.
- ▶ Éliminer et vider tout ce qui peut contenir de l'eau stagnante chez soi (coupelles, petits objets, déchets dans les gouttières...).
- ▶ Se protéger des piqûres de moustique en utilisant un répulsif et des moustiquaires, notamment pour les nourrissons et les personnes alitées.

(campagne radio, affichage, campagne digitale sur les principaux sites internet d'information, campagne sur les réseaux sociaux de l'ARS et de la préfecture, émission VITAL).

La reprise du porte-à-porte aux fins de sensibilisation par les équipes de l'ARS s'est appuyée sur cette campagne de communication grand public ROUV BARO, destinée à favoriser l'ouverture des portes et l'accès au jardin des particuliers afin que les agents de l'ARS puissent apporter leur expertise et leurs conseils.

Elle a été l'occasion, pour l'ARS, de réaliser des capsules vidéo présentant le travail et le savoir-faire de ses agents lors des missions de porte-à-porte.

**ROUV
BARO!**



MONKEYPOX À LA RÉUNION

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

- ▶ Nombre de signalements de Monkeypox reçus : 8 dont 7 suspicions de cas et 1 contact de cas.
- ▶ Parmi les 7 suspicions, 5 cas ont été confirmés et 2 invalidés.
- ▶ Parmi les 5 cas confirmés, 3 étaient des cas autochtones et 2 des cas importés.
- ▶ Les cas confirmés n'ont entraîné aucun cas secondaire.
- ▶ Aucun cas grave à déplorer.

VACCINATION À LA RÉUNION DES PERSONNES EXPOSÉES

Face à la circulation du virus Monkeypox, la Haute Autorité Santé a recommandé une vaccination préventive des personnes les plus exposées au virus. A La Réunion, la vaccination contre le Monkeypox a débuté en juillet 2022 dans les CEGIDD de l'île.

613 vaccins ont été distribués aux pharmacies à usage intérieur dont dépendent les CEGIDD.

COMMUNICATION

- ▶ Communiqués de presse.
- ▶ Rubrique internet.
- ▶ Réseaux sociaux.
- ▶ Affiches.
- ▶ Notice.
- ▶ Webinaire animé par le Pr. YAZDANPANA, gastro-entérologue et hépatologue, expert en pathologie infectieuse et tropicale, clinique et biologique.



CYCLONES

Selon Météo France, la saison cyclonique 2022 a été particulièrement active avec 12 systèmes qui ont évolué sur le bassin. Deux d'entre eux ont été particulièrement marquants pour La Réunion.

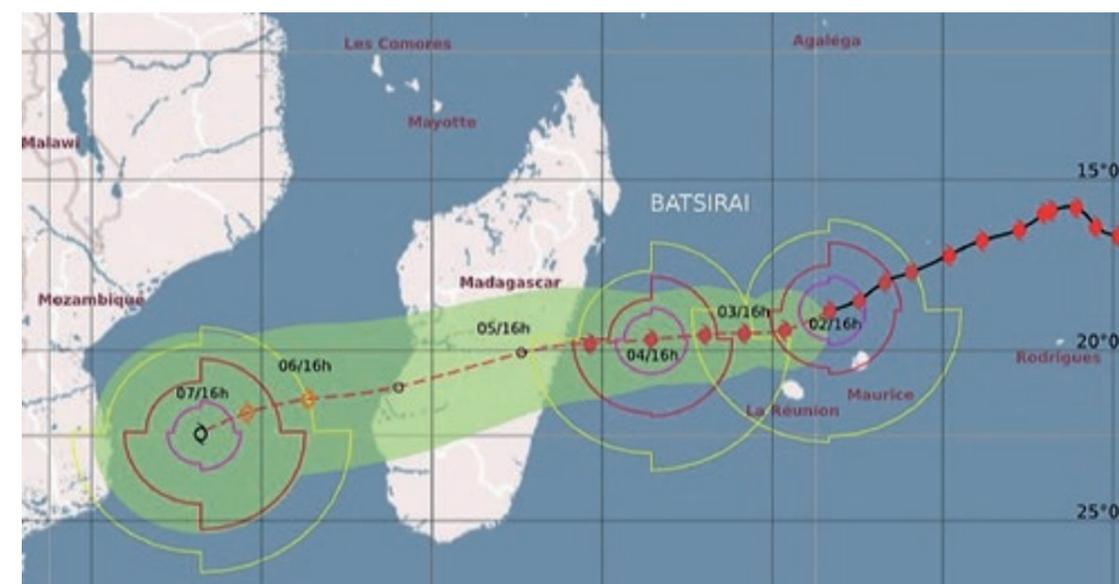
BATSIRAI

→ Situation générale

Dans la journée du 3 février, le cyclone BATSIRAI a transité lentement au Nord de l'île, au stade de cyclone tropical intense.

Il a longé La Réunion, en restant à une distance de 200 km environ durant une vingtaine d'heures.

Cet épisode cyclonique s'est distingué principalement par sa durée, les cumuls de précipitations exceptionnels enregistrés sur l'intérieur et les Hauts de l'île, et la durée de la période de vents forts (31 heures consécutives avec des rafales supérieures à 100 km/h à Gillot par exemple, valeur probablement inédite).



→ Chronologie Orsec

Dimanche 30 janvier à 18h

Mercredi 2 février à 6h

Mercredi 2 février à 19h

Jeudi 3 février

Vendredi 4 février à 9h

Dimanche 6 février à 18h

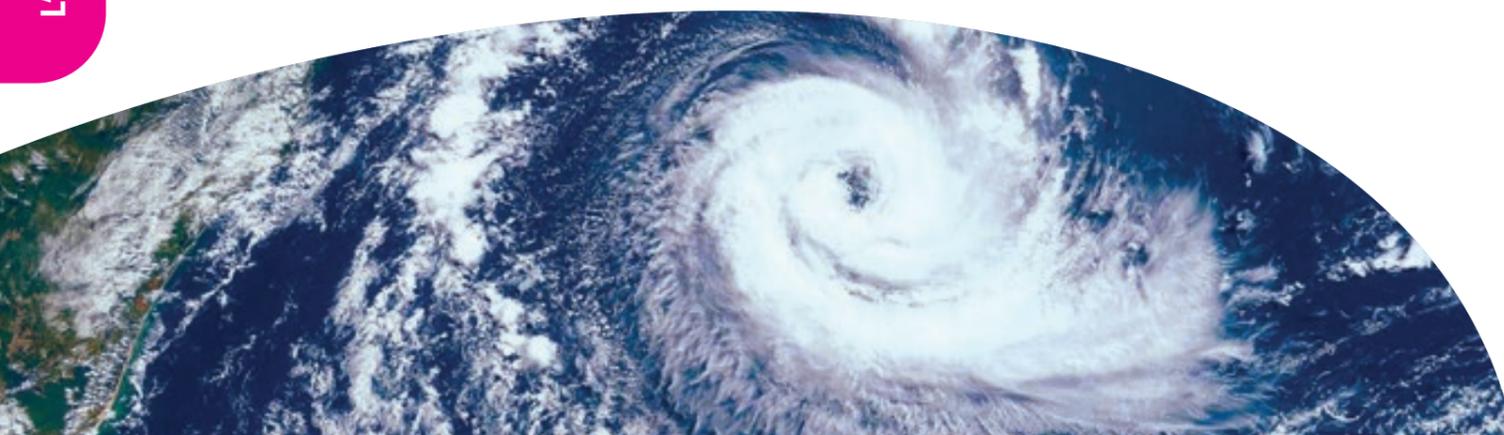
Activation du COP
du 2 février 2022 à 8h au 6 février 2022 à 20h

→ Impacts santé

- ▶ **Bilan humain** : 0 décédé, 0 disparu, 0 blessé en urgence absolue, 14 blessés en urgence relative (hors marins du TRESTA STAR).
- ▶ **En fin d'alerte rouge** : risque de saturation des lits d'hospitalisation.
- ▶ **Occupation des centres de vie** : 7 patients répartis sur les 6 centres de vie.

→ Impacts sur la population

- ▶ 72 300 foyers privés d'électricité.
- ▶ 140 488 habitations privées d'eau courante.
- ▶ 35 200 clients privés de téléphone fixe.
- ▶ 45 établissements scolaires fermés hors alertes rouge et orange.



EMNATI

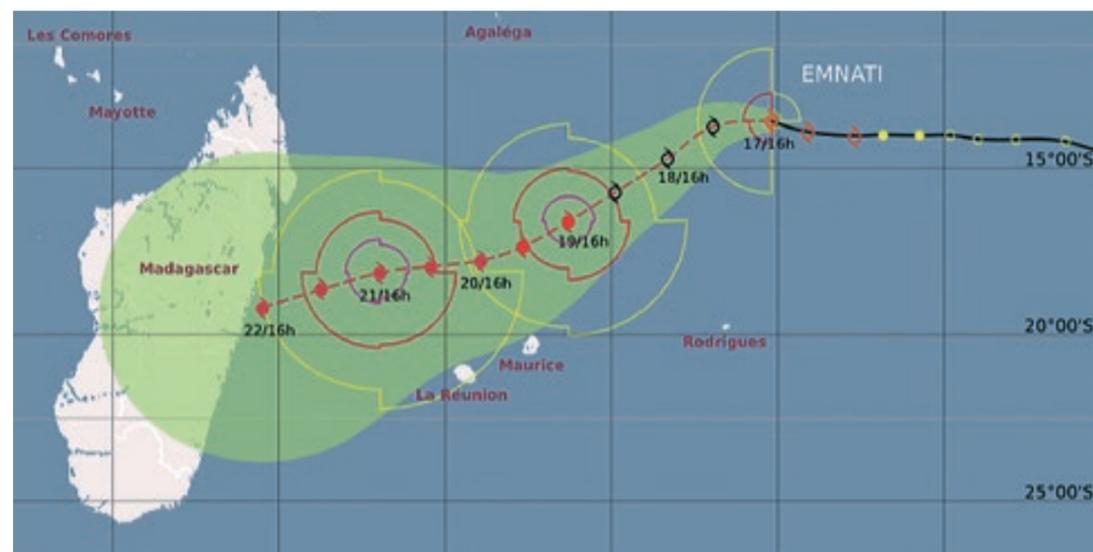
→ Situation générale

Un peu plus de 15 jours après l'épisode BATSIRAÏ, le cyclone tropical EMNATI a transité au Nord de La Réunion dans la nuit du 20 au 21 février 2022 à une distance de plus de 350 km qui a permis à l'île d'être, comme pour BATSIRAÏ, épargnée par les conditions extrêmes régnant au cœur du météore.

La valeur maximale des rafales de vent s'établit à 206 km/h, sur la crête de Maïdo.

Les cumuls de pluie, sur l'ensemble de l'épisode, dépassent les 500-600 mm sur le volcan, et les 150 à 200 mm sur l'intérieur de l'île. Les pluies n'ont pas été significatives sur les régions littorales.

C'est donc surtout par les vents que l'épisode EMNATI se distingue, les pluies ne présentant aucun caractère remarquable pour La Réunion (hormis ponctuellement sur la région du volcan).



→ Chronologie Orsec

Vendredi 18 février à 12h

Samedi 19 février à 17h

Dimanche 20 février à 21h

Lundi 22 février de 8h à 19h

Activation du COP
du 20 février 2022 à 21h au 21 février 2022 à 18h

→ Impacts santé

- ▶ **Bilan humain** : 0 décédé, 0 disparu, 0 blessé en urgence absolue, 1 blessé en urgence relative.
- ▶ **Occupation des centres de vie** : 6 patients répartis sur les 6 centres de vie.

→ Impacts sur la population

- ▶ 15 000 foyers privés d'électricité.
- ▶ 31 000 habitations privées d'eau courante.
- ▶ 11 000 clients privés de téléphone fixe.
- ▶ 31 établissements scolaires fermés (hors alertes rouge et orange).



Observation de l'état de santé de la population

LES ÉTUDES PUBLIÉES EN 2022

L'ENQUÊTE ES HANDICAP 2018 À LA RÉUNION (DÉCEMBRE 2022)

Réalisée tous les quatre ans par la DREES auprès de l'ensemble des établissements et des services pour personnes handicapées, l'enquête ES Handicap 2018 est coordonnée localement par l'ARS.

Elle permet de dresser un bilan de l'activité des structures, de décrire leur personnel mais aussi les personnes qu'ils accompagnent ou accueillent.

Résultats

→ L'offre d'accueil

- ▶ Les structures pour enfants et adolescents porteurs de handicap emploient près de 2 100 personnes pour une prise en charge de 2 800 jeunes.
- ▶ Le taux d'équipement est de 10,25 places pour 1 000 enfants de moins de 20 ans (10,28 en métropole).
- ▶ Les structures pour adultes porteurs de handicap emploient près de 1 900 personnes pour une prise en charge de plus de 3 000 adultes.
- ▶ Le taux d'équipement est de 6,4 places pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans (10,6 en métropole).



90 % des structures interrogées à La Réunion ont répondu à l'enquête qui a donné lieu à 3 publications.

→ Les enfants présents dans les structures

- ▶ 46% des jeunes sont accueillis en IME et 35% en SESSAD.
- ▶ 44% des jeunes souffrent de déficience intellectuelle.
- ▶ 7% des jeunes bénéficient de l'amendement CRETON.
- ▶ 78% des jeunes sont hébergés dans leur famille.

→ Les adultes présents dans les structures

- ▶ 35% des adultes sont en ESAT et 27% en FAM ou MAS.
- ▶ 57% des adultes souffrent de déficience intellectuelle.
- ▶ 36% des adultes sont hébergés dans leur famille, 30% dans une structure médico-sociale et 19% ont un logement personnel.

PORTRAIT RÉGIONAL DU TERRITOIRE (MAI 2022)

Réalisé par l'ARS avec le concours de l'ORS, ce portrait régional offre une vision synthétique de la santé sur le territoire. Il permet de caractériser la situation démographique, sociale et sanitaire de la région. Chacune des thématiques abordées sont plus détaillées dans des renvois à d'autres études et des tableaux de bord. Cette production a également été déclinée à l'échelle des 24 communes de l'île par l'ORS en septembre 2022.



USAGE DE DROGUE CHEZ LES ADOLESCENTS (SEPTEMBRE 2022)

Réalisée par l'ORS en collaboration avec l'OFDT et financée par l'ARS, l'enquête ENCLASS 2021 aborde le sujet des usages de tabac, d'alcool, de cannabis et d'autres drogues illicites. Elle porte aussi sur les addictions comportementales (jeux de hasard, jeux vidéos, addictions alimentaires ou sexuelles...).

Résultats

Cette publication présente les niveaux d'usage de l'ensemble des adolescents (collégiens et lycéens) à La Réunion en 2021. Elle décrit aussi ceux des lycéens et compare leur évolution par rapport à 2015.

- ▶ 56% des adolescents ont déjà expérimenté l'alcool.
- ▶ 46% des adolescents ont déjà expérimenté la cigarette électronique et 28% le tabac.
- ▶ 22% des adolescents ont déjà expérimenté le cannabis.
- ▶ 29% des adolescents ont pratiqué un jeu d'argent ou de hasard au cours de l'année 2019.

TABLEAU DE BORD DU COMPORTEMENT ADDICTIF (MAI 2022)

Commandité et financé par l'ARS, ce tableau de bord a été réalisé par l'ORS en partenariat avec les membres du comité technique de l'observation des comportements addictifs. Les données régionales sont présentées selon 5 axes :

- ▶ Offre et production.
- ▶ Comportements.
- ▶ Conséquences sanitaires.
- ▶ Conséquences judiciaires.
- ▶ Prise en charge et accompagnement.

Résultats

Ce tableau rassemble des données disponibles et récentes sur les comportements addictifs à La Réunion :

- ▶ 800 décès en moyenne par an directement liés au tabac ou à l'alcool.
- ▶ 16% des Réunionnais de 15 ans ou plus déclarent fumer tous les jours en 2019 (19% métropole).
- ▶ Près de 7 900 Réunionnais sont pris en charge par le système de santé pour des troubles addictifs en 2019.
- ▶ 138 recours aux urgences pour intoxications aiguës suspectées aux cannabinoïdes de synthèse.

TABLEAU DE BORD NUTRITION-OBÉSITÉ-DIABÈTE (MARS 2022)

Commandité et financé par l'ARS, ce tableau de bord a été réalisé par l'ORS en partenariat avec les membres du comité technique de l'observation diabète-nutrition. Les données régionales sont présentées selon 5 axes :

- ▶ Alimentation.
- ▶ Activité physique et sportive.
- ▶ Surpoids et obésité.
- ▶ Diabète.
- ▶ Thématiques transversales.

Résultats

Ce tableau rassemble des données disponibles et récentes sur la thématique "Nutrition-Obésité-Diabète" :

- ▶ 10% de la population prise en charge pour le diabète en 2020.
- ▶ Plus de 10% de consommateurs de boissons sucrées.
- ▶ 44% de la population réunionnaise en surcharge pondérale en 2019.
- ▶ 4% des patients réunionnais pris en charge pour diabète en 2019 ont souffert d'une complication rénale ou cardiovasculaire ou d'une amputation dans l'année.

LES ÉTUDES LANCÉES EN 2022

ENQUÊTE PÉRINATALE 2021

L'Enquête Nationale Périnatale s'est déroulée en mars-avril 2021. Elle a été étendue dans les 7 maternités de l'île et la Maison de naissance de l'Ouest, en partenariat avec Santé Publique France (SpF). Toutes les femmes ayant accouché durant cette période ont été interrogées sur :

- ▶ Leurs conditions de vie, leur suivi prénatal.
- ▶ Leurs complications durant leur grossesse.
- ▶ Le déroulé de leur accouchement.
- ▶ Leur état de santé et celui de leur nouveau-né.

2 mois après leur accouchement, ces femmes ont été à nouveau contactées. Elles ont été interrogées sur :

- ▶ Leur santé et celle de leur enfant depuis le retour à domicile.
- ▶ L'alimentation de leur enfant.
- ▶ Leur ressenti par rapport aux soins reçus pendant la grossesse et l'accouchement.
- ▶ Leur exposition aux produits cosmétiques.

L'année 2022 a été consacrée à l'analyse et à l'exploitation de la base de données de l'enquête pour une publication conjointe avec SpF en 2023. Trois autres publications ARS suivront sur : le diabète gestationnel, l'insuffisance pondérale à la naissance et la notion de précarité des femmes enquêtées.

ENQUÊTE DE COUVERTURE VACCINALE 2022

L'Enquête de couverture vaccinale à La Réunion s'est déroulée en avril-mai 2022 en partenariat avec SPF et la Croix Rouge. Elle a pour objectif d'évaluer le taux de couverture des enfants, adolescents et jeunes adultes par rapport aux 11 vaccinations obligatoires et recommandées. Cette enquête permet d'actualiser les connaissances et d'adapter la politique vaccinale à La Réunion :

- ▶ En mettant en place des actions de rattrapage vaccinal lorsque la couverture vaccinale sera jugée insuffisante au regard des recommandations nationales et du contexte régional.
- ▶ En orientant les politiques de prévention via des actions de sensibilisation destinées aux professionnels de santé du 1er recours : médecins généralistes et pédiatres.

L'année 2023 sera consacrée à l'analyse et à l'exploitation de la base de données de l'enquête par SpF, pour une publication conjointe ARS-SpF prévue au 2^{ème} semestre.

ÉTAT DES LIEUX SANTÉ ENVIRONNEMENT À LA RÉUNION

Commandé et financé par l'ARS et la DEAL Réunion, cet état des lieux a été réalisé par l'ORS et le CEREMA Centre Est. Il vise à rassembler et mettre à disposition des différents acteurs des données relatives à la santé environnementale à l'échelle régionale, et à présenter les déterminants socio-environnementaux à travers différentes thématiques. Il s'agit d'amorcer ce qui pourrait devenir un travail d'observation régulière de la santé environnement. La publication de cet état des lieux **est prévue en 2023**.

CEREMA : centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.



Systemes d'information en santé

MISE EN ŒUVRE DU VOLET NUMÉRIQUE DU SEGUR

Le volet numérique du Ségur a été lancé en 2021 afin de faciliter le partage fluide et sécurisé des données de santé entre professionnels et avec les patients. Avec l'alimentation par les professionnels de « Mon Espace Santé », carnet de santé numérique individuel, chaque assuré peut avoir une vision globale de son parcours de soin et être plus facilement acteur de sa santé.

Au national :

L'objectif serait de passer de 10 millions à 250 millions de documents échangés par an via le Dossier médical partagé (DMP) et la Messagerie Sécurisée de Santé (MSS) **à fin 2023**. Les structures et professionnels prioritaires pour la mise en place de ces outils sont :

- ▶ les établissements de santé.
- ▶ les cabinets de radiologie.
- ▶ les laboratoires de biologie.
- ▶ les médecins de ville.
- ▶ les établissements et services sociaux et médico-sociaux.
- ▶ les pharmacies d'officine.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

En 2022, l'ARS a déployé plusieurs chantiers importants pour la mise en œuvre du volet numérique du Ségur en Santé.

→ Sensibilisation et acculturation au numérique en santé

Sensibilisation et acculturation au numérique en santé, notamment aux services socles nationaux grâce à :

- ▶ Mise en place d'un site régional dédié à l'information autour du ségur du numérique à destination des professionnels de santé : segunnumerique.re.
- ▶ Campagnes d'accompagnement individuel.
- ▶ Première journée régionale autour du numérique en santé, E-NOV a réuni plus de 200 participants.
- ▶ Webinaires (pédagogie sur les enjeux de l'échange et le partage de données de santé, services socles, solutions, RETEX...).
- ▶ Participation active à des événements organisés par ou à destination des professionnels de santé.



→ Accompagnement dans le cadre des programmes de financement nationaux

Programmes de financement SUN-ES, SONS et ESMS Numérique.

Résultats

Accroissement du nombre de commandes et déploiement des logiciels "référéncés SEGUR" par l'Agence du Numérique en Santé.

→ Actions menées auprès des usagers

Actions d'information et de sensibilisation :

- ▶ Une campagne mass media Mon Espace Santé a été initiée en 2022 et se poursuit en 2023 (cinémas, street marketing, radios, TV).
- ▶ La mise en place d'un réseau d'ambassadeurs pour promouvoir Mon Espace Santé au plus près des usagers et lutter contre la fracture numérique.

Résultats

- 71 ambassadeurs recrutés.
- 1500 usagers accompagnés individuellement.
- 20 événements organisés pour promouvoir Mon Espace Santé.

CHIFFRES CLÉS À LA RÉUNION

Entre janvier 2022 et janvier 2023 :

- ▶ Multiplication par 10 du nombre de documents transmis au Dossier Médical Partagé.
- ▶ Multiplication par 16 du nombre de DMP alimentés.
- ▶ Passage de 3 à 26 (sur 37) établissements de santé alimentant le DMP.



DES FINANCEMENTS CIBLÉS POUR CHAQUE ACTEUR

La finalité des programmes de financement du volet numérique du Ségur est de soutenir la mise en place du socle technique permettant aux professionnels et établissements de santé :

- ▶ D'échanger des données de santé grâce au Dossier Médical Partagé (DMP) et à la Messagerie Sécurisée de Santé (MSS).
- ▶ D'alimenter Mon Espace Santé.
- ▶ De soutenir ces usages.

→ SONS - pour faire évoluer les outils

Le programme SONS (Système Ouvert Non Sélectif) est un mécanisme « d'achat pour compte » destiné à financer l'équipement logiciel. C'est-à-dire que l'Etat finance des prestations d'équipement logiciel pour les structures et professionnels de santé. Depuis 2021, l'ARS assure la promotion du programme et accompagne les professionnels du territoire pour qu'ils puissent en bénéficier.

Résultats

- ▶ **Biologie : 100% des structures** ont commandé des logiciels référencés, installations prévues sur 2023.
- ▶ **Radiologie** : sur les 96% des cabinets d'imagerie médicale du territoire éligibles, **100%** ont commandé les logiciels référencés. Ils ont été déployés chez **70%** d'entre eux.
- ▶ **Pharmacies : 90% de commandes** de logiciels référencés, **15%** de logiciels déployés. Le déploiement des logiciels référencés est prévu en 2023,
- ▶ **Médecine de ville : 40% de logiciels déployés** chez les généralistes. Les dernières commandes et déploiements sont prévus en 2023.

DES FINANCEMENTS CONDITIONNÉS AUX USAGES (DMP, MSS, MON ESPACE SANTÉ) EN COMPLÉMENT DU DÉPLOIEMENT DES OUTILS SÉCUR

→ ESMS numérique – pour le secteur social et médico-social

En 2022, le programme ESMS numérique est entré dans sa phase de généralisation. Chaque année jusqu'en 2025, un appel à projets régional ESMS numérique sera publié par l'ARS La Réunion. Il répond à deux objectifs :

- ▶ Équiper les établissements et services sociaux et médico-sociaux de solutions de Dossier Usager Informatisé (DUI) compatibles avec Mon espace santé.
- ▶ Mener des actions de promotion des usages.

Résultats

La campagne 2022 a permis de financer 25 structures sociales et médico-sociales :

- ▶ 4 structures accompagnant les personnes âgées pour se doter d'un nouvel outil commun de DUI.
- ▶ 5 établissements en charge des personnes en situation de handicap pour acquérir ou promouvoir les usages du DUI de SOCIANOVA.
- ▶ 13 services d'aides et d'accompagnement à domicile pour promouvoir les usages des DUI "Sécur" d'ARCHE MC2 et de XELYA.
- ▶ 3 structures du secteur social ont été financées grâce à des projets multirégionaux pour acquérir et promouvoir les usages de leurs logiciels métiers.

Au total depuis 2021, 57 établissements et services sociaux et médico-sociaux ont été financés pour acquérir, faire évoluer et favoriser les usages de leurs logiciels métiers.

La majorité des structures a également reçu des aides pour s'équiper de matériels informatiques et sécuriser la conduite des projets.

→ SUN-ES - pour les établissements sanitaires

Initié en 2021, le programme SUN-ES a pour but d'amener l'ensemble des établissements sanitaires vers un plus grand niveau de maturité de leur système d'information. Cette maturité est nécessaire pour assurer une meilleure prise en charge des patients grâce au partage sécurisé de leurs données.

L'ARS de La Réunion est l'interlocutrice privilégiée des établissements sur toute la durée du programme : de la candidature jusqu'à l'atteinte des cibles d'usage par les établissements.

Résultats

- ▶ 33 établissements se sont portés candidats pour un montant total de 2 024 047 €.
- ▶ 6 établissements ont validé les cibles d'usage.

LES MISSIONS DE L'ARS :

- ▶ Promouvoir le programme, en lien avec la Délégation ministérielle au Numérique en Santé et la Direction Générale de l'Offre de Soins
- ▶ Instruire et valider les candidatures.
- ▶ Mettre en place des conventions.
- ▶ Assurer le suivi des projets et le pilotage des enveloppes de financement.
- ▶ Valider l'atteinte des cibles d'usage par les établissements.

POURSUITE DU PROGRAMME HOP'EN

HOP'EN est un programme destiné aux établissements de santé (Médecine, Chirurgie, Obstétrique, Psychiatrie, Soins de Suite et de Réadaptation et Hospitalisation à domicile) afin de les accompagner dans leur virage numérique et leur modernisation et répondre aux nouveaux enjeux de décloisonnement du système de santé et de rapprochement avec les patients.



Le programme comporte 7 leviers, dont :

- ▶ Le partage sécurisé des données et documents de santé.
- ▶ L'informatisation des prescriptions.
- ▶ Le pilotage des activités médico économiques.
- ▶ Les services en ligne aux patients.

Résultats

Depuis le début du programme, **18 établissements** se sont engagés pour bénéficier de HOP'EN. Parmi eux :

- ▶ **10 établissements** ont atteint les usages et reçu un soutien financier de l'ARS de 2 375 000 €.
- ▶ **8 établissements** doivent atteindre leurs objectifs avant fin 2023 (pour une enveloppe restante de 1 560 000 €).

POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DE LA GAMME DES OUTILS RÉGIONAUX

PROGRAMME E-PAROURS

Le programme de financement national E-Parcours s'inscrit dans la continuité du programme Territoire de Soins Numérique dont La Réunion a été région pilote. Il vise à outiller, à l'échelle régionale, les parcours notamment portés par les structures d'exercices coordonnées :

- ▶ Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).
- ▶ Dispositif d'appui à la coordination (DAC).
- ▶ Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP).
- ▶ Expérimentations organisationnelles types article 51 ou autre porteur de parcours.

En 2022, les projets suivants de numérisation des parcours ont été mis en place par le biais de ce programme :

→ **Projet OBEPEDIA**

OBEPEDIA est un projet expérimental relevant de l'article 51 de la loi de financement de la Sécurité sociale 2018, qui repose sur la mise en place **d'un parcours de soin de 2 ans** chez l'enfant et l'adolescent **en situation d'obésité sévère et/ou complexe**.

Il permet l'intervention coordonnée :

- ▶ De l'équipe spécialisée du Centre d'obésité du CHU.
- ▶ Des professionnels libéraux de proximité de l'enfant (médecin traitant, infirmière, diététicien, psychologue, kinésithérapeute, ...) formés à cette prise en charge.

Le suivi du patient se fait via l'outil régional de coordination : **Lien Parcours**.



Résultats

Ce parcours a été mis en service **en février 2022**. Depuis le lancement de cette expérimentation, **59 dossiers** ont été créés par le Centre spécialisé d'obésité du CHU dont **57 sont suivis activement**.

→ **Nouveau parcours du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)**

Afin de répondre à la nouvelle organisation du dispositif d'appui à la coordination (DAC) résultant de la fusion des réseaux de santé et de la plateforme territoriale d'appui, un nouveau parcours unique a été livré en juillet 2022 dans l'outil Lien Parcours.

Résultats

2487 dossiers en cumulé ont été créés par le DAC, l'ancienne PTA ou les anciens réseaux de santé.

765 dossiers sont aujourd'hui actifs et suivis par les professionnels du DAC.

→ **Projet ICOPE**

Le projet « Programme de prévention de la perte d'autonomie axé sur le dépistage multidimensionnel du déclin fonctionnel lié à l'âge (ICOPE) » est une expérimentation relevant de l'article 51 de la loi de financement de la Sécurité sociale 2018. La CPTS Grand Sud est porteuse de cette expérimentation.

Résultat

L'année 2022 a été dédiée à l'élaboration du plan d'actions du projet avec notamment la définition de la stratégie numérique avec le GCS TESIS. La mise en place de la solution numérique qui permettra l'outillage de ce parcours **est prévue pour 2023**.

→ **Outil régional de messagerie instantanée et sécurisée**

En l'absence d'outil sécurisé et souverain, l'utilisation de solutions gratuites appartenant à de très grands groupes étrangers s'est développée au fil du temps.

L'usage du numérique accentué par le Covid-19

Durant l'épidémie de Covid-19, le gouvernement a pris certaines mesures pour soulager le travail du personnel soignant tout en assurant la continuité des soins. Il a également facilité l'accès aux téléconsultations via Skype, WhatsApp, Face Time, etc. Ces mesures, bien que limitées dans le temps, ont ancré les usages de ces outils. Aujourd'hui, beaucoup de professionnels de santé échangent encore des données de santé via ces applications non sécurisées avec leurs patients ou leurs collègues.

Pandalab : une messagerie instantanée régionale sûre et adaptée



L'ARS La Réunion a donc souhaité trouver un complément à la Messagerie Sécurisée de Santé (MSS) et proposer une alternative souveraine conforme aux textes régissant le partage et l'échange de données de santé.

Elle a demandé au GCS TESIS de comparer les outils existants afin de trouver une messagerie instantanée qui réponde aux besoins exprimés par les professionnels de santé transcrits dans un cahier des charges. La messagerie instantanée PANDALAB a été classée première. La facilité d'utilisation et l'ergonomie générale ont été soulignées par l'ensemble des personnes ayant participé aux tests.

L'année 2023 sera dédiée à la généralisation de cette solution auprès de l'ensemble des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, et professionnels de santé qui sont amenés à se coordonner informellement entre eux.

PROJET DCC

Le service DCC (Dossier Communiquant de Cancérologie) relève de la mesure 34 du Plan Cancer. Il vise à améliorer la qualité et l'échange des données entre professionnels de santé dans la prise en charge des patients.

Il permet d'informatiser les principaux processus et documents standardisés du parcours en cancérologie du patient :

- ▶ La proposition thérapeutique (fiche RCP) sur la base des éléments de diagnostic (CRO, CR-ACP).
- ▶ La phase de traitement (PPS).
- ▶ Le suivi et la surveillance partagée de l'après traitement (PPAT).

En 2021, les médecins et les secrétaires participants aux RCP ont souhaité changer de logiciel car l'outil qu'ils avaient jusqu'alors arrivait en fin de vie et ne répondait plus aux exigences nationales. L'année 2022 a été dédiée à la spécification des besoins régionaux et au choix, par les utilisateurs, du futur outil de DCC. Ce dernier **sera déployé en 2023**.

DÉPLOIEMENT DE L'OUTIL PANORAMA

Cet outil régional a été déployé en 2022 afin de mettre à disposition une archive neutre et une visionneuse d'imagerie médicale. Elles permettent l'échange et le partage des examens de radiologie sur l'ensemble du territoire réunionnais.

Résultats

La quasi intégralité des sites d'imagerie (**14 sites centralisés / 27 structures individuelles**) a été raccordée à Panorama.

Depuis le début des raccordements, plus de **1,7 millions d'examens ont été archivés** dans Panorama. Plus de **600 000 examens** sont archivés annuellement.

PEUPEMENT DU ROR ET DÉFINITION DE LA STRATÉGIE DE MIGRATION VERS LE ROR NATIONAL

Le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) est le référentiel de données qui centralise la description de l'offre de santé des structures sanitaires et médico-sociales sur l'ensemble du territoire national.

Harmonisation du ROR

Initialement chaque territoire a fait le choix d'une solution de ROR régional. Dans l'optique d'harmoniser l'offre de santé à l'échelle nationale, **le ROR va devenir un service national**.

Ainsi, en 2022, l'ARS La Réunion et le GCS TESIS ont participé aux ateliers nationaux. Ils ont ensuite décliné et partagé une stratégie régionale de bascule progressive vers le ROR national. Ces éléments seront présentés plus en détails aux différents opérateurs **sur l'année 2023**.



Résultats

Par ailleurs, le GCS TESIS et les établissements ont poursuivi les actions d'enrichissement et de fiabilisation des données disponibles dans le ROR régional :

- ▶ **98% des établissements, services sociaux et médico-sociaux qui accompagnent** les personnes en situation de handicap et/ou personnes âgées sont renseignés dans le ROR.
- ▶ **100% des structures sanitaires** (MCO, psychiatrie, SSR) sont présentes dans le ROR.

L'année 2023 sera consacrée à **l'intégration des professionnels libéraux** via le Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de santé (RPPS).

L'ensemble de ces données de peuplement dans le ROR régional sera récupéré dans le ROR national.



DÉPLOIEMENT DU MODULE "PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP" VIA TRAJECTOIRE ET RACCORDEMENT AU RÉPERTOIRE OPÉRATIONNEL DES RESSOURCES (ROR)

En 2022, le comité de pilotage composé de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), du Conseil départemental de La Réunion ainsi que des représentants des organismes gestionnaires accompagnant les personnes en situation de handicap, les représentants des usagers et l'ARS La Réunion ont pris la décision d'arrêter les usages d'OSMOSE, l'outil de suivi des orientations des personnes en situation de handicap (PH). Ils ont convenu de déployer le module PH de l'outil national Via Trajectoire.

Déploiement

- ▶ **2022** : réalisation des paramétrages, tests techniques et fonctionnels de l'outil en lien avec l'ensemble des parties prenantes du projet. Les établissements et services médico-sociaux (ESMS) ont mis à jour leurs offres dans l'outil régional de répertoire opérationnel des ressources (ROR) qui alimente directement l'annuaire de Via Trajectoire.
- ▶ **2023** : déploiement effectif de l'outil au sein de la MDPH et dans les établissements et services médico-sociaux concernés.

L'ARS et le Conseil départemental de La Réunion disposeront d'une meilleure visibilité sur les orientations des personnes en situation de handicap dans les structures afin d'adapter l'offre d'accompagnement.

DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉSANTÉ

La téléconsultation permet aux publics fragiles d'éviter les déplacements, mais aussi d'optimiser le temps des professionnels de santé.

Le déploiement de la télésanté et l'équipement des acteurs dans les territoires s'inscrivent naturellement dans la trajectoire du numérique en santé. Après l'entrée des actes de téléconsultation et de téléexpertise dans le financement de droit commun par l'Assurance Maladie Obligatoire, l'épidémie de Covid-19 a accéléré le déploiement des prises en charge à distance.

TÉLÉMÉDECINE EN EHPAD

Dans ce contexte, l'ARS soutient au niveau régional les projets de télémédecine répondant aux besoins de santé du territoire, notamment en direction des personnes âgées et des structures de soins de proximité (EHPAD, MSP, etc.).

Pour répondre aux ambitions nationales et aux orientations du Projet Régional de santé de La Réunion, l'ARS propose aux **19 EHPAD du territoire** un financement pour soutenir l'acquisition de matériel informatique au regard des organisations médicales formalisées.

En 2022, **13 EHPAD ont signé une convention** avec l'ARS et **8 organisations médicales** ont été reçues et validées.

TÉLÉDIAGNOSTIC AUTISME ADULTES DÉPENDANTS (TÉLÉDIAADE)

Ce projet expérimental dénommé « TéléDIAADE » (TéléDiagnostic Autisme Adultes DEpendants) fait suite à un appel à candidatures « télémédecine » lancé en 2019 par l'ARS La Réunion.

Le bilan final de cette expérimentation qui a duré 18 mois a été positif. L'objectif fixé était de réaliser 40 diagnostics à terme. Au 30 mars 2022, 35 diagnostics ont été réalisés et 4 sont en cours de finalisation, soit 39 diagnostics réalisés d'ici la fin de l'expérimentation.

La pérennisation du modèle organisationnel de dépistage à distance du spectre de l'autisme chez l'adulte dépendant a été actée par l'ARS. Elle met donc à disposition de l'équipe Télédiaade des crédits annuels reconductibles.

Le projet Télédiaade a également été lauréat des talents de la e-Santé 2022 du fait de son organisation médicale innovante.

TÉLÉ AVC

L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) constitue une urgence vitale et fonctionnelle. Des procédures de revascularisation (thrombolyse et thrombectomie) permettent de réduire la morbi-mortalité des AVC ischémiques. Pour être efficaces, ces thérapies doivent être administrées le plus précocement possible après la survenue des symptômes.

À La Réunion, 4 sites sont équipés pour la thrombolyse : CHU Sud, CHU Nord, CHOR, GHER. Seul le CHU Sud possède un plateau technique permettant la thrombectomie.



Pour assurer la bonne orientation des patients et garantir la bonne indication thérapeutique, même à distance, les professionnels de santé doivent disposer d'un outil adapté de télésanté.

Le comité de pilotage Télé-AVC a acté en 2022 le choix d'un nouvel outil de traçabilité médico-légale pour la prise en charge du télé-AVC en phase aigüe : le module "SOS AVC" de l'outil ITIS.

L'année 2023 sera consacrée au démarrage des travaux de déploiement de "SOS AVC" dans l'ensemble des structures. Par ailleurs, il est prévu de poursuivre les travaux sur la recherche d'outils qui répondraient aux besoins métiers suivants de la filière télé-AVC :

- ▶ Communiquer de manière sécurisée et instantanée autour d'un patient.
- ▶ Lire les images en mobilité pour les équipes professionnelles qui sont en astreinte.

TÉLÉMÉDECINE EN MILIEU CARCÉRAL

Depuis août 2020, un projet entre les unités sanitaires en milieu pénitentiaire réunionnaises et les hôpitaux de rattachement est conduit pour faciliter l'accès aux soins des personnes détenues. L'objectif est d'assurer un accès aux consultations pour les diverses spécialités.

Le projet implique les hôpitaux de rattachement (CHU de la Réunion et EPSMR) et 3 centres pénitentiaires (Domenjod, Le Port, Saint-Pierre).

Sur l'année 2022, le matériel a été installé dans les Unités Sanitaires en Milieu Pénitentiaire (USMP). Des premiers usages ont été réalisés avec l'identification de plusieurs spécialités : dermatologie, addictologie, médecine générale, etc.

Un bilan chiffré des différents actes doit être **transmis courant 2023** par le CHU et l'EPSMR.

DÉCEMBRE 2022 : SIGNATURE DU NOUVEAU CPOM DU GRADES

MISSIONS DU GRADES

Le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADEs), qui est à La Réunion le GCS TESIS, a vocation à regrouper l'ensemble des opérateurs de santé de l'île du champ sanitaire, médico-social ou ambulatoire.

Ses missions sont de :

- ▶ Porter le développement concerté des systèmes d'information en santé et du numérique au bénéfice de ses membres.
- ▶ Promouvoir la sécurisation des usages.
- ▶ Encadrer la coordination des parcours de santé.

OBJECTIFS ET MOYENS SUR 5 ANS

En décembre 2022, l'ARS et le GCS TESIS ont signé le nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2023-2027.



Celui-ci définit les neuf grandes orientations stratégiques qui seront mises en œuvre sur la durée du CPOM :

1. Accompagner les établissements vers un fonctionnement optimal en matière de SSI qui respecte les exigences réglementaires pour la sécurité de leur SI en construisant une offre de services régionaux à destination de l'ensemble des opérateurs de santé.
2. Faciliter le décloisonnement et la coopération entre les acteurs de santé en s'assurant du partage fluide et sécurisé des données de santé.
3. Accompagner les structures et professionnels de santé dans la transition numérique en leur apportant une expertise dans le déploiement des outils régionaux et nationaux.
4. Recenser les besoins des adhérents du GCS TESIS et développer des solutions numériques régionales complémentaires aux SI nationaux en veillant à la cohérence globale des systèmes d'informations de santé du territoire.
5. Optimiser le coût global des systèmes d'information de santé en identifiant et portant les projets communs à plusieurs acteurs et ou opérateurs de santé du territoire.
6. Accompagner la mise en œuvre des priorités stratégiques du projet régional de santé.
7. Promouvoir et accompagner la mise en œuvre des programmes nationaux accélérateurs de la transformation numérique du système de santé.
8. Promouvoir les usages du numérique en santé auprès des professionnels et des citoyens du territoire en accompagnant la réflexion collective autour des enjeux relatifs à la e-santé en s'appuyant notamment sur les méthodes de facilitation.
9. Proposer une offre de contenus de prévention et de promotion de la santé sur supports numériques. Ces contenus seront appuyés par des opérations de management communautaire sur les réseaux sociaux.

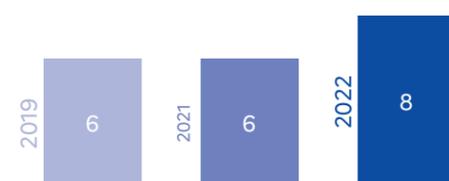
Il précise également les objectifs opérationnels, les moyens alloués ainsi que les modalités de suivi et de contrôle.

Cybersécurité et protection des données

CYBERSÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX

NOMBRE DE DÉCLARATION D'INCIDENTS DE CYBERSÉCURITÉ

Évolution du nombre de déclaration d'incident de sécurité



Le nombre d'incidents de sécurité déclarés par les établissements sanitaires en 2022 a augmenté de 25%.

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS

Participation active à la task force cyber nationale

L'ARS La Réunion est reconnue pour sa stratégie en matière de cybersécurité auprès des établissements sanitaires et médico-sociaux. Elle a donc été conviée à représenter les Agences Régionales de Santé au sein de la Task Force Cyber nationale, avec l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et l'ARS Normandie.

Cette force de travail opérationnelle est portée par la Délégation du Numérique en Santé (DNS) du Ministère de la Santé et de la Prévention avec la participation :

- ▶ De la Direction de la Gestion de l'Offre de Soins (DGOS).
- ▶ Du Haut Fonctionnaire de Défense et de Sécurité (HFDS).
- ▶ De l'Agence du Numérique en Santé.
- ▶ De l'Agence Nationale de Sécurité des systèmes d'Information.

Elle a vocation à proposer un plan d'action en matière de cybersécurité des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Mise en œuvre d'un centre de ressource régional d'appui

Le GCS TESIS a développé, à la demande de l'ARS, une offre de service dédiée à ses adhérents au cours de l'année écoulée.

Cette offre s'articule autour de :

- ▶ La mutualisation d'experts en sécurité des systèmes d'information et en protection des données.
- ▶ D'actions de sensibilisation et de prévention.
- ▶ La détection et la réponse aux incidents de cybersécurité.



L'ARS a notamment apporté un soutien financier à hauteur de de **880 000€** au travers d'un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyen (CPOM). Ce dernier fixe un cadre de développement d'une stratégie opérationnelle en matière de cybersécurité sur les cinq prochaines années.

Comité Régional de la Sécurité des Systèmes d'Information - CRESSI

L'ARS a sanctuarisé un Comité Régional de la Sécurité des Systèmes d'Information. Portée opérationnellement par le GCS TESIS, cette instance réunit l'ensemble des responsables de la sécurité des systèmes d'information (directions, DSI, RSI, RSSI, etc.) des établissements sanitaires et médico-sociaux adhérent du GCS TESIS.

L'objectif de cette instance est de prioriser les projets et de formuler des initiatives pour la promotion et l'amélioration de la cybersécurité de leurs structures.

E-Nov, premier forum dédié à la e-santé et la cybersécurité

Présentation

Organisé le 8 novembre 2022 sur une journée entière, le salon e-Nov représente le point d'orgue d'un mois entier consacré à la transition numérique. Il proposait des conférences, des animations et des retours d'expériences pour tout savoir du numérique en santé et la cybersécurité. Cet événement a également marqué le lancement de « Nouvey ».



Nouvey, le label réunionnais de la cybersécurité

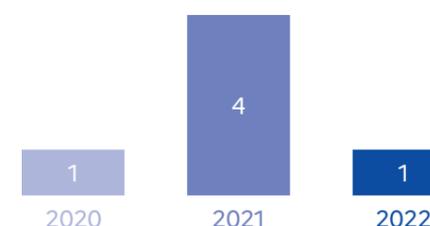
Face à des attaques de plus en plus fréquentes il est important de sensibiliser l'ensemble des acteurs de santé, qu'ils soient professionnels, administratifs ou libéraux. NOUVEY les accompagne à mieux appréhender les risques liés aux usages numériques et à adopter les bonnes pratiques pour s'en prémunir.

Ce label vise à :

- ▶ Améliorer la maturité des acteurs de santé sur la cybersécurité.
- ▶ Les inciter à adopter les bonnes pratiques qui rendront le système d'information plus sûr et résistant.
- ▶ Permettre la mise en place d'une dynamique autour de la cybersécurité dans le domaine médical et médico-social.

PROTECTION DES DONNÉES

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDE D'EXERCICE DES DROITS



Le nombre de demandes internes et externes d'exercice des droits auprès du délégué à la protection des données qui ont bénéficié d'une suite favorable a évolué comme suit :

Une demande d'exercice des droits externe à laquelle l'ARS n'a pas donné suite a été traitée en 2022.



Réclamations et inspections

RÉCLAMATIONS

En 2022, le service Missions Inspections Contrôles et Réclamations de l'ARS La Réunion a traité 111 réclamations (contre 76 en 2021) dont :

- ▶ 48 relatives aux établissements de santé.
- ▶ 20 relatives aux établissements et services médico-sociaux.
- ▶ 12 relatives aux professionnels de ville.
- ▶ 11 relatives aux transports sanitaires.
- ▶ 20 portant sur d'autres champs de la santé.

INSPECTIONS

En 2022, l'ARS La Réunion a réalisé 20 inspections, dont la moitié a concerné les EHPAD de l'île.

Les inspections dans les EHPAD

Les inspections des EHPAD sont inopinées et effectuées conjointement avec le Département. Ces missions visent à :

- ▶ Améliorer la qualité globale des prestations mises en oeuvre par les EHPAD.
- ▶ Garantir la sécurité et le bien-être des résidents.
- ▶ Garantir l'individualisation des prises en charge.
- ▶ Assurer le respect de leurs droits et libertés.

Un tiers des inspections sont des missions non programmées, diligentées suite à la réception de signalements graves.

RAPPEL

Dans le cadre du déploiement du plan national d'inspection et de contrôle, tous les EHPAD de France doivent être contrôlés (sur pièce ou sur place) **jusqu'en juin 2024.**





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
● Agence Régionale de Santé
La Réunion



ARS LA RÉUNION

2bis, Avenue Georges Brassens
CS 61002 - 97743 Saint Denis CEDEX 9
☎ 02 62 97 90 00

🌐 www.lareunion.ars.sante.fr

Retrouvez-nous sur   

*Votre santé
notre ambition*